Mardi, 22 mai 1849. 1re année. — N° 67.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.	
Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 23 mai 1848.)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 21 MAI 1849.

LE MANIFESTE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Le véritable chef de la réaction européenne, l'empereur de Russie, a publié son manifeste.

L'empereur se sent assez fort pour proclamer hautement les principes et les projets que les réactionnaires subalternes, tels qu'un empereur d'Autriche, des rois d'Allemagne et des présidents de Républiques, n'osent pas encore avouer.

L'empereur déclare *qu'il est décidé* à combattre ses ennemis partout où ils se trouvent. Il ne dit pas qui sont ces ennemis et ne désigne pas non plus les pays où ils se trouvent. Il se réserve le droit de les découvrir, de les poursuivre et de les punir. La première campagne est dirigée contre les Hongrois. On doit remarquer qu'il n'existe aucune espèce de traités ni de conventions qui puissent, sous quelque prétexte que ce soit, autoriser diplomatiquement l'intervention russe dans les affaires austro-hongroises. L'empereur de Russie s'affranchit le premier du passé légal. Il méprise les formules diplomatiques. Il dédaigne les formules vides de sens de *l'équilibre européen*, du *respect des traités*, des *droits acquis* et des *intérêts internationaux*. Le manifeste russe part d'un principe. On regardera désormais comme ennemis de la Russie toutes les nations, tous les partis et tous les individus qui ont été la cause ou les instruments de ce que le manifeste appelle « *les troubles de l'ouest de l'Europe.* » Tout le monde en France est déjà assez diplomate pour comprendre quel est le pays désigné sous ce nom vague de *contrées de l'ouest*. Ainsi, la guerre contre les Hongrois n'est qu'une opération partielle d'un campagne entreprise contre tous les pays en révolution.

Nous avons été les premiers à dénoncer l'existence des traités secrets entre l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Nous avons publié, il y a longtemps, le plan des campagnes qui viennent de s'ouvrir. On nous a traités alors d'alarmistes et de rêveurs. Les journaux réactionnaires, prêchant toujours la paix et la sécurité, prémunissaient le public contre tout avertissement de dangers à venir. Les journalistes réactionnaires étaient encore mieux que nous instruits des plans de leur chef, l'empereur de Russie, mais ils avaient leurs raisons pour ne pas divulguer ces plans avant le moment convenu de leur mise en exécution.

Ce moment est arrivé. L'empereur de Russie est déjà en position d'agir ouvertement; ses amis les réactionnaires de l'Europe lui ont préparé de tous côtés le terrain, et ont levé les obstacles qui empêchaient jusqu'à présent l'action de la Russie. Matériellement parlant, l'empereur de Russie a déjà conquis sur le parti révolutionnaire des positions décisives. Il est maître d'agir sur toute l'Allemagne par l'entremise du roi de Prusse, son chef d'avant-garde, et il peut porter une armée de Cosaques, en moins d'une semaine, jusqu'aux bords du Rhin. Il possède l'Italie presque entière, soumise, à l'heure qu'il est, aux ordres du maréchal Radetzki, feld-maréchal de l'armée russe.

Ce sont surtout les désastres de l'Italie qui ont décidé l'entrée en campagne des Russes. De la possession de l'Italie dépendait le sort de cette première campagne révolutionnaire, qui a commencé avec les journées de Février, et qui s'achève sous les murs de Rome. L'Italie offrait aux partis révolutionnaires ses trésors, les ports de ses villes, les plus belles, les plus populeuses et les plus fortes de l'Europe; tous les ports militaires et marchands de la Péninsule, depuis Venise jusqu'à Gênes! L'Italie, c'était la place forte et le magasin de la Révolution. Le lendemain de la révolution de Février, la France pouvait disposer de l'Italie. Les 300 millions d'argent comptant extorqués par Radetzki, le double de cette somme gaspillée par le gouvernement de Piémont, et les 100 millions de contributions exigés maintenant par l'Autriche, tous ces millions, l'Italie les aurait consacrés avec bonheur et joie à l'entretien d'une armée qui aurait combattu pour la cause de son indépendance, liée à celle de la liberté des peuples. Tous ces millions, le parti réactionnaire français les a abandonnés à l'Autriche. Les grandes villes de Milan, de Brescia, de Gênes, de Catane, de Messine, de Livourne, de Bologne, grands centres de commerce et d'industrie, qui auraient ouvert à la France manufacturière d'innombrables débouchés et auraient en même temps ravitaillé la France prolétaire, on les a laissé bombarder, piller et incendier Le gouvernement français a poussé sa frénésie réactionnaire jusqu'au point d'aider l'Autriche et les Bourbons de Naples à détruire le dernier asile de l'indépendance italienne : la ville de Rome.

L'Italie une fois vaincue, l'empereur de Russie n'avait plus de mesure à garder. Les réactionnaires français, de leur côté, croient que le moment est venu de se prononcer hautement. Ils niaient jusqu'à présent les nouvelles que l'on donnait du progrès des armées russes. Ils mettaient même parfois en doute l'existence de ces armées. Maintenant ils changent de tactique. Ce manifeste de l'empereur de Russie, qui n'est après tout qu'une menace, ils le prennent pour un bulletin de victoire. Ils saluent déjà le vainqueur futur, ils exagèrent les forces des armées russes, autrichiennes et prussiennes. Ils suivent en tous points la tactique de leurs prédécesseurs les royalistes de 1791, 1813 et 1814.

Quels que soient les dangers actuels du parti révolutionnaire et quelque avantageuse que puisse être la position stratégique de l'empereur de Russie, nous ne croyons pas que les réactionnaires fassent un acte de prudence en manifestant avec tant d'éclat leur joie et leurs espérances sinistres. Ils oublient trop l'histoire de la grande révolution qui n'a été après tout que le prologue du grand drame auquel nous assistons. Le manifeste de Pilnitz avait été salué par les royalistes d'alors comme une parole messianique de la contre-révolution. Les princes, les nobles et les prêtres sortaient chaque jour de leur maison avec l'espoir de voir les Pandours et les Cosaques aux Tuileries. En se prononçant ouvertement pour la cause de l'ennemi, les réactionnaires d'alors attirèrent sur eux les premiers coups que la révolution dirigeait contre cet ennemi.

Il est vrai qu'alors les Russes, les Prussiens et les Autrichiens n'avaient en France d'autres alliés que les nobles, les prêtres et quelques paysans égarés par les prêtres. Il est vrai aussi que l'empereur de Russie compte maintenant en France de nombreux partisans même parmi la bourgeoisie et qu'il a pour lui les sympathies de tous les banquiers et hommes d'affaires orléanistes. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a déjà en Italie, en Allemagne et même en Russie un parti immense plus hostile à l'empereur, le chef de la réaction, et à tous les réactionnaires que ne l'est en France le parti socialiste à l'ordre de choses actuel.

Depuis trois jours les fonds publics ont éprouvé une forte baisse (12 francs). Pourquoi cette dépréciation? L'insurrection est-elle dans la cité? La France est-elle victorieuse sur quelque champ de bataille? Non. Le suffrage universel a prononcé la condamnation des orléano-légitimistes, des banquiers, et la Bourse s'est vengée en dépréciant fictivement les fonds publics. Pour les orléanistes, pour les légitimistes, pour la haute banque, il s'agit de forcer la main au gouvernement par la menace d'une déroute financière.

Le gouvernement a un excellent moyen de couper court à tout ce mauvais vouloir : il n'a qu'à appliquer le code pénal aux agents de change opérant des transactions à terme.

DERNIÈRES NOUVELLES.

VICTOIRE DE BEM SUR LES RUSSES. — D'après une lettre de Vienne, le général Bem aurait remporté dans le Banat, près d'Orsova, une victoire complète et d'autant plus éclatante qu'elle aurait été gagnée sans aucune effusion de sang. Il aurait surpris et désarmé un corps russe de 30,000 hommes, qu'il a renvoyés en grande partie en Russie afin qu'ils y propageassent les idées de liberté pour lesquelles il combat. Cette victoire serait une réponse très efficace au manifeste que Nicolas vient de publier et dans lequel il invoque l'assistance de Dieu en faveur d'une cause qu'il ose appeler juste.

Nous publions aujourd'hui deux proclamations du gouvernement provisoire de Carlsruhe qui coïncident avec les deux proclamations du roi de Prusse à son Peuple et à son armée. Les deux puissances, les hommes qui se sont mis à la tête de la Révolution en Allemagne, d'une part, et, d'autre part, un roi qui dirige la conspiration contre la liberté en Allemagne, et qui s'en fait le champion principal, ont hautement exprimé, dans leurs proclamations respectives, les motifs qui les ont décidés à se faire la guerre.

D'après la *Gazette de l'Oder*, le château-fort de Bude aurait été pris le 11 mai. Les Hongrois y auraient perdu, au dernier assaut, 1,500 hommes en tués et blessés. Du côté de Presbourg, aucune nouvelle certaine. D'après un bruit qui circulait à Vienne, la ville de Raab aurait été évacuée par les Hongrois, après un combat dans les rues. Les Hongrois se seraient aussi retirés de l'île de Schüt sans aucun combat. Selon un bruit de bourse, les Russes auraient fait occuper la ville de Tyrnau par un corps de 18,000 hommes, sous les ordres du général Rüdiger.

Suivant les journaux de Breslau et de Cologne, les Hongrois ont battu les Russes près de Jablunka.

Le général badois Hoffmann, dans sa retraite de Rastadt, a été arrêté dans sa marche près de Ladenberg par les paysans badois qui, l'ayant fait prisonnier, l'ont envoyé au gouvernement provisoire avec son parc d'artillerie de 16 canons.

On nous écrit de Posen que le gouvernement prussien est dans ce moment en conférences avec la Russie pour se concerter sur l'occupation par les Russes de cette partie du grand-duché de Posen qu'on a déclaré ne devoir pas faire partie de l'Allemagne.

Une lettre de Civita-Vecchia reçue à Marseille le 18 annonce une nouvelle rencontre entre les Napolitains et l'armée romaine. Celle-ci aurait remporté une victoire complète, et les Napolitains en pleine déroute auraient laissé au pouvoir des Romains 1,500 fusils et un grand nombre de prisonniers.

Cette même lettre nous apprend que M. de Lesseps, accompagné de M. Accursi, était arrivé à Civita-Vecchia le 14 assez à temps pour faire exécuter par le général Oudinot la volonté de l'Assemblée nationale. Aucune collision n'est donc à craindre pour le moment entre nos soldats et ceux de la République romaine.

On nous affirme que le pape Pie IX a protesté contre toute intervention armée de la part de la France contre la ville de Rome. Il veut surtout la soustraire au bombardement.

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 21 MAI 1849.

REVUE DES THÉATRES.

THÉATRE HISTORIQUE. — *Les Puritains d'Ecosse*, drame en cinq actes et en douze tableaux de M. PAUL FÉVAL.

A M. Paul Féval il faut toujours des sujets féodaux. Dans ses romans comme dans ses drames M. Paul Féval ne vit que d'une seule idée, du dévouement le plus absolu du vassal, d'ordinaire un homme du Peuple, pour son suzerain. Jadis le suzerain s'appelait Montmorency; il est tombé : aujourd'hui le personnage a nom Rothchild; il tombe. Le système Rothchild traqué à Paris comme à Francfort, va sous peu prendre le chemin de Londres pour voir si les fameux *Mystères* de M. Paul Féval y ont satisfait le public. Mais pour ramener l'avocat au chevreau, c'est à dire à l'idée inspiratrice de M. Paul Féval, l'idée féodale, vive Henri V et en avant les *Puritains d'Ecosse*.

Qui ne connaît le roman de Walter Scott? Qui a pu perdre le souvenir des types si admirablement posés par lui, depuis le sombre Balfour jusqu'à la tendre Edith? C'est là ce qui a fourni à M. Paul Féval le sujet de ses douze tableaux. Il serait difficile de donner l'analyse de cette fantasmagorie; on n'analyse pas des coups d'estoc et de taille, des coups de poignards, des détonations d'artillerie, des forêts, des châteaux, des torrents, des costumes, en un mot tout le système à la Franconi que M. Paul Féval vient d'appliquer au Théâtre Historique. Sauf quelques traits spirituels et certaines situations du 4e acte, il n'y a absolument rien dans les douze tableaux de M. Paul Féval.

La richesse de la mise en scène surpasse tout ce qu'on avait vu jusqu'à présent au Théâtre Historique. Du reste ce théâtre ne peut manquer de se soutenir grâce à la direction intelligente de M. Hostein et aux efforts de MM. Laferrière et Clarence, et de Mlles Rey et Atala Beauchène. La mort de la grâcieuse Mlle Maillet, à qui était primitivement confié le rôle d'Edith, nous fait un devoir de ne pas nous étendre pour aujourd'hui sur le jeu de ses camarades.

THÉATRE DU VAUDEVILLE. — *L'Ane à Baptiste, ou le Berceau du socialisme;* par MM. CLAIRVILLE et SIRAUDIN

Hélas! où nous arrêterons-nous? Dans quel abîme s'engloutit chaque jour le peu de bon goût et de sens commun qui nous faisait oublier le soir les préoccupations de la journée? Où se réfugier pour fuir les platitudes absurdes, les folies nauséabondes dont les Aristophanes anti-socialistes ont encombré nos théâtres? Grand Dieu! ils se sont mis à deux pour élaborer péniblement cette ânerie en je ne sais combien d'actes, ce ramassis de mots obscènes, de sottises inconvenantes et de plaisanteries ramassées dans les égouts du carrefour! Et ils osent appeler cela, cette chose qui n'a pas de nom, une parodie! Une parodie, juste Ciel! Et pourquoi? Est-ce parce que vous avez eu l'ingénieuse idée de transformer Jean de Leyde en *Jean-de-lettres*, Zacharie en *Sac-à-riz?* Est-ce parce que vous avez trouvé les noms originaux de *Ma-tisane, Jaunasse, Oh! c'te balle! Bêtasse*..... Bêtasse! que les auteurs ont dû être satisfaits, après avoir trouvé cette aimable plaisanterie! Puis, que d'esprit dans cette métamorphose de Fidès en ânesse qui s'appelle l'âne à Baptiste, sans que personne ait pu deviner pourquoi! Que c'est comique de voir cet âne ou cette ânesse manger, trotter, dormir comme un personne naturelle! Quel ingénieux dénoûment, quelle terrible péripétie que celle qui termine cet incroyable canevas d'absurdités! Jean de-lettres qui préfère son ânesse à sa maîtresse, voilà le dernier mot des auteurs! Magnifique produit de l'association! Et cela s'appelle *le Berceau du socialisme!* cela s'intitule parodie du *Prophète!* Le socialisme, vous ne le devineriez jamais, il est représenté par Caïn qui tue Abel : comme c'est neuf et réjouissant! Quant au *Prophète*, nous avons beau interroger notre mémoire, nous sommes forcés de déclarer que nous n'en avons pas trouvé la moindre trace, si ce n'est sur l'affiche.

THÉATRE DE LA MONTANSIER. — *La Grosse caisse ou les élections dans un trou.*

Encore de la politique! nous n'en sortirons plus. On ne veut pas comprendre tout le mauvais goût, tout le péril de ces pièces où le public est toujours tenté de prendre parti pour ou contre. Cette fois du moins la politique n'est qu'un prétexte, et puisque c'est la manie du jour, nous pardonnons bien volontiers en faveur de quelques mots spirituels et d'un ou deux couplets bien tournés. Les auteurs n'ont eu qu'un tort c'est de s'évertuer à bâtir péniblement deux actes sur un sujet qui ne pouvait que gagner à être traité le plus brièvement possible. En deux mots voici la pièce :

C'est au village de X***, et nous sommes au moment des élections; trois candidats sont sur les rangs, un blanc, un bleu et un rouge, grande perplexité des électeurs : par bonheur arrive le charlatan Tournassol, qui leur prouve à grand renfort d'éloquence, avec accompagnement de grosse caisse, que le meilleur moyen de se mettre d'accord est d'en choisir un quatrième! Et voyez la malice, ce candidat est justement le citoyen Thomas, débiteur de Tournassol, et à qui la patrie accordera 25 fr. par jour pour payer ses dettes. Il en résulte pour tous les créanciers une moralité facile à saisir.

Ravel a été comme toujours d'une verve et d'une gaîté on ne peut plus entraînante; Grassot est ébouriffant dans le rôle du candidat rouge, et Mlle Brassine tient tête à madame Leménil avec un entrain et une vivacité vraiment dignes d'éloges.

H. MABIRE.

GAITÉ. — *Griselde ou la Fille du Peuple*, drame en 3 actes et en vers, par M. CHRISTIEN OSTROWSKI.

Il existe un préjugé barbare parmi les directeurs de théâtre, gens, du reste, pour la plupart fort peu avancés sous tous les points de vue. Ce préjugé est comme tous les autres préjugés; il ne repose sur rien : il semble qu'un souffle pourrait le détruire. Mais lorsqu'on veut l'attaquer, on s'aperçoit qu'il s'est amassé tant de ronces autour de sa base, qu'il a fini par s'enraciner lui-même dans le sol. Ce préjugé consiste à faire croire que le public des boulevards est l'ennemi des vers, qu'il n'aime ni la poésie ni même un beau langage en prose.

Eh bien! tout au contraire, la langue des dieux, ainsi que le disaient jadis les habitués du café Procope, a toujours su charmer le Peuple. Comme preuve de notre assertion, nous citerons les drames où les auteurs introduisent des vers lyriques; et quel lyrisme que celui des boulevards! Et cependant, malgré sa faiblesse et son entourage de prose grossière, ce lyrisme-là est toujours applaudi avec fureur. D'ailleurs, en ce qui concerne la Gaîté, les succès du drame en vers datent de loin. Le *Fénélon* de Marie-Joseph Chénier y a eu plus de cent représentations, et Dieu seul peut savoir combien est petit le nombre des justes qui ont été à l'Odéon les soirs où l'on donnait cette tragédie. A la Gaîté, au contraire, la salle était toujours pleine.

Non, le public des boulevards, le Peuple n'aime pas et a bien raison de ne pas aimer ces vers creux et insonores, rangés à la file les uns des autres comme des soldats de Nuremberg, exercice favori de l'école dite du *bon sens*. Non, il n'aime pas cette prétendue poésie sans idée qui, au point de vue du mécanisme, ne se distingue de la prose que par une rime dont la monotonie vient régulièrement frapper l'oreille comme un coup de grosse-caisse.

Mais ne l'a-t-on pas vu profondément sentir et applaudir avec une sorte de frénésie les vers de Corneille et de Racine quand, sous le gouvernement provisoire le citoyen Ledru-Rollin lui ouvrait les portes du Théâtre de la République? Qu'on lui parle encore cette langue-là, que l'on fasse résonner à ses oreilles des strophes comme celles des Béranger et des Barbier, et on le verra de nouveau tressaillir et retrouver ses frénétiques applaudissements. Oui, la poésie captive le Peuple, car il a l'instinct des grandes et belles choses, et mieux que personne il sait juger tout ce qui est beau, parce qu'il y va sans prévention, sans coterie, sans arrière pensée, sans système d'école, sans parti pris, et parce qu'il ne juge qu'avec son cœur, avec son sentiment. Griselde en est une preuve.

La pièce est tirée du conte de Boccace et la Griseldi de l'allemand Halm, émanée de la même source, n'est pas restée tout à fait étrangère à l'œuvre de M. Christien Ostrow-

Nous recevons, d'un autre côté, la nouvelle positive que plusieurs évêques d'Irlande, de Bavière, de l'Allemagne catholique et de la Pologne, ont adressé au Saint-Père leurs observations sur les affaires de Rome sous le point de vue de la religion. Dans leurs réclamations ils affirment qu'avec Rome sera détruit le catholicisme, car tous leurs religionnaires font les vœux les plus ardents pour l'indépendance de la République romaine.

PRISE DE BOLOGNE. — Les nouvelles qui nous arrivent de Turin annoncent que les Autrichiens ont pris lassaut la ville de Bologne, après une héroïque défense. Le bataillon formé des enfants et nommé bataillon de l'*Espérance* a été totalement écrasé. Les exécutions militaires, les vols, les viols et tous les excès inimaginables s'y commettent. La ville est littéralement saccagée.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Biala en Galicie, 14 mai.

Il faut convenir que les Hongrois et leurs auxiliaires les Polonais se battent admirablement bien. En attendant, les Russes poussent avec vigueur leur intervention en Autriche : d'innombrables bataillons russes passent comme une nuée de sauterelles sur nos terres; heureusement ils ne s'y arrêtent pas : une partie, transportée par le chemin de fer, se rend par Vienne à Presbourg, une autre de Cracovie par Izdebnik et Jordanow se dirige vers le nord de la Hongrie. On ne sait encore s'il en restera plus ou moins en Galicie; il est certain néanmoins qu'une garnison occupera Cracovie dont les habitants leur font un assez bon accueil en haine de l'Allemand. L'armée est belle, mais d'un aspect triste : on dirait qu'elle marche à contre-cœur, Rüdiger doit en prendre le commandement; on ne peut cependant savoir rien de certain tant à ce sujet qu'au sujet de la direction des troupes. On garde le secret le plus absolu, ce qui donne lieu souvent à un manque de vivres, car on n'a pas préparé de magasins et la disette est générale dans le pays. On nous assure que les gardes impériales out quitté Saint-Pétersbourg et que l'héritier du trône qui les commande prendra son quartier général à Wilna : la nouvelle semble d'autant plus positive que dans la ville et dans les environs on prépare des logements pour un corps de 100,000 hommes.

En dehors de la conscription extraordinaire de 180,000 hommes de cette année un nouveau rescrit appelle sous les drapeaux tous les soldats *besrocznyye*, c'est-à-dire ceux qui, après un service de quinze ans, se trouvent libérés à condition de se rendre au premier appel pendant le cours des dix années suivantes.

Marseille, 18 mai.

On écrit de Rome :

« Par la frégate la *Pomone* est arrivé M. Accorsi avec M. Lesseps envoyé du gouvernement français. Ce dernier est porteur de l'ordre à M. le général de Reggio de suspendre toute hostilité *contre la ville de Rome*. Cela est bien heureux, car une nouvelle attaque contre nous était imminente et beaucoup de sang allait être encore répandu dans une guerre impie. Rome d'ailleurs est plus résolue que jamais. Point de conciliation avec les prêtres; qu'ils se mêlent des affaires ecclésiastiques, ils ne s'en trouveront que mieux.

« Les Napolitains, au nombre de 8,000, ont été complètement battus par la colonne de Garibaldi, composée de 1500 hommes. On les chassait à coups de crosse. 400 fusils et 1,500 prisonniers sont le résultat du triomphe. Toute la ville est animée; si nous devions succomber, on n'aurait qu'un monceau de ruines. L'enthousiasme de tous les Romains ainsi que des provinces est au comble.

» Dimanche dernier, on a fait sauter la Porte-Molle. A l'instant même, j'apprends que quatre pièces de canon entrent dans la ville envoyées par Garibaldi. Depuis les triomphes des Césars, Rome n'a jamais joui de journées aussi belles. »

Gênes, 17 mai.

Ici les choses promettent assez bien pour ceux qui pensent et voient bien. Garibaldi, à Rome, se fait un grand honneur, et on doit à sa valeur, a son républicanisme d'avoir donné une bonne leçon au Bourbon... A Gênes, les Piémontais se fortifient beaucoup du côté de Bisagno, ils font des *barricades*, car ils craignent un débarquement des Français. Le génie militaire a mesuré toute notre belle promenade de l'Acquatola, et on dit que la moitié servira pour y camper les soldats. Il doit arriver ici assez de troupes pour former un camp de 80,000 hommes. Une quantité de soldats piémontais est malade du scorbut, de la gale etc. En général, ici les bons patriotes comptent beaucoup sur l'énergie des Romains, sur les nouvelles élections en France et sur la sympathie des bons républicains français.

Une lettre de Livourne que nous avons sous les yeux, datée du 14 mai, nous donne d'affreux détails sur le sac de cette ville par les Autrichiens. Les vainqueurs n'ont rien respecté, tout a été mis au pillage et notre correspondant ajoute que les habitations de ceux qui appelaient les Autrichiens de leurs vœux ont été les moins épargnées, comme si la Providence avait déjà voulu commencer à les punir de leur conduite sacrilège. Le drapeau français, qui avait été souillé, n'a obtenu de réparation qu'après quarante-huit heures, les officiers autrichiens cachent peu du reste leur mépris pour la France, et disent hautement qu'après avoir réduit l'Italie ils marcheront sur Paris.

Le nombre des citoyens qui ont été fusillés s'élève à 300, la plupart étaient très inoffensifs et ont été atteints au moment où ils traversaient les places publiques. Les arrestations sont excessivement nombreuses, c'est un crime que de *courir* trop vite dans la rue.

Le consul de France se laisse mener par le chancelier Poppé, autrichien dans l'âme et qui est soupçonné de faire le métier de dénonciateur.

Le nombre de troupes qui occupent la ville s'élève à 15,000. On annonce qu'une partie des troupes va se diriger sur Florence.

Les habitants se sont défendus avec un courage et un héroïsme rares. Il est presque incroyable que 600 hommes environ aient pu résister 36 heures à 15,000 Autrichiens.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* ne contient pas aujourd'hui de partie officielle.

Séance de l'Assemblée.

La séance a été ouverte à deux heures passées. Deux scrutins successivement annulés faute d'un nombre suffisant de votants ont duré trois heures. Il s'agissait de la première délibération du projet de loi sur l'école d'administration.

Pendant l'heure unique accordée à la discussion, M. Lavallée s'est plaint des calomnieuses imputations que M. le ministre de l'intérieur a répandues dans toute la France contre les représentants opposés au ministère, et il a énergiquement flétri cette conduite anti-constitutionnelle. M. Sarrans jeune a annoncé pour demain des interpellations au sujet des négociations que le ministère dit avoir entamées avec les puissances de l'Europe au sujet de l'intervention russe en Hongrie, et sur la manière dont a été interprété le vote du 7 mai.

Dans l'intervalle des scrutins, une discussion s'engage au sujet de certains propos attribués à M. de Falloux engageant ses amis politiques à ne pas voter. M. de Falloux se défend en disant qu'il reconnait la souveraineté de l'Assemblée jusqu'à son dernier jour, mais qu'il ne pense pas qu'il soit opportun que l'Assemblée engage des débats qu'elle ne pourra conduire jusqu'au bout.

Malgré les dénégations de M. le ministre, il est positif que la droite et le ministère essaient de tous les moyens qu'ils croient propres à décourager l'Assemblée; ils espèrent échapper aux derniers blâmes que la politique du cabinet a encourus, surtout au sujet des affaires d'Italie; honneur aux représentants courageux qui persistent à défendre jusqu'à la fin les intérêts et l'honneur de la France; nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est qu'ils n'aient pas déployé plus tôt l'énergique fermeté qu'ils montrent en ce moment; ils auraient sauvé bien des hontes à la nation, ils auraient évité de bien graves embarras à leurs successeurs.

Nous nous abstiendrons de répéter les mille commentaires auxquels donnait lieu l'arrivée de M. le maréchal Bugeaud à Paris, tant il y avait d'exagération dans ces bruits.

M. Roger, du Loiret, est mort du choléra.

Nous recevons de M. le docteur Brawacki, rue Saint-Paul, 15, un avis concernant le choléra. Cet ancien chef et organisateur des hôpitaux cholériques en Pologne, qui d'ailleurs a étudié cette maladie en Allemagne et en France, conseille d'éviter, pendant la durée de cette épidémie, tous moyens purgatifs, drastiques et vomitifs, qui ne font que développer et augmenter le mal.

Les bureaux ont nommé une commission de quinze membres pour recevoir et appuyer le compte de l'emploi des crédits affectés aux dépenses de police secrète pendant la gestion de M. Léon Faucher en quali de ministre de l'intérieur.

Voici les conseils que le *Crédit* adresse au pouvoir sur la politique à suivre Comme ce journal adopte les principes que nous avons toujours émis, nous reproduisons une partie de cet article :

Quel que soit le cabinet destiné à remplacer celui qui expire en ce moment, il est impossible qu'il espère gouverner pendant six semaines, s'il ne débute par :

1° Une amnistie générale ;

2° La destitution immédiate du général Changarnier ;

3° Un accord avec la Banque pour combler le déficit ;

4° La réforme hypothécaire et l'organisation du crédit foncier, de concert avec la Banque de France ;

5° La préparation d'une loi municipale, basée sur le suffrage universel, et qui doit devenir le pivot et l'instrument de toutes les améliorations populaires, éducation professionnelle, assistance fraternelle, caisse de retraite aux invalides du travail, etc.;

6° Reconnaissance et protection de la République romaine, le remplacement du général Oudinot, l'armée d'Italie portée à cinquante mille hommes;

7° Signification à l'Autriche d'évacuer la Toscane.

Tel est, selon nous, le minimum des réparations indispensables qui nous sont imposés par les fautes du pouvoir.

Et aux esprits timorés qui les trouveraient exorbitantes, nous dirons pour toute réponse : Hâtez-vous d'en prendre l'initiative, car ce qui suffit aujourd'hui ne suffirait plus demain.

Un grand nombre de citoyens du département du Nord ont envoyé à l'Assemblée nationale une protestation pour demander l'annulation des élections de ce département. Cette demande se fonde sur la dépêche télégraphique de M. Léon Faucher, et sur un grand nombre d'irrégularités commises pendant les opérations électorales.

Les nouvelles des départements nous informent que, sur plusieurs points, des symptômes d'insurrection se manifestent; plusieurs dépêches expédiées de Paris ont ordonné la concentration de troupes dans quelques chefs-lieux de départements.

Le procureur de la République de Lodève (Hérault) a été tué d'un coup de fusil.

La revue annoncée hier seulement par les journaux semi-officiels a eu lieu effectivement aujourd'hui au Champ-de-Mars. Quarante mille hommes de toutes armes y ont été appelés.

Quelque court qu'ait été le délai entre l'annonce de cette réunion de toutes les troupes de Paris, de Versailles et de Rambouillet, et le moment où elle s'est exécutée, une foule immense de spectateurs s'y est néanmoins rendue.

Nous avons parcouru tous les amphithéâtres, tous les pavillons réservés; partout nous avons lu une préoccupation inaccoutumée, partout nous nous sommes convaincus qu'un autre motif que la simple curiosité avait attiré une si considérable partie de la population parisienne. Les organes du gouvernement n'avaient-ils pas annoncé cette revue comme une expérience à la suite de laquelle *les ennemis de l'ordre* ne pourraient plus douter des antipathies de l'armée à leur égard, *ni les amis de l'ordre* de son dévouement à leur cause. On lisait hier dans l'*Assemblée nationale* :

Demain le champ-de-Mars réunira l'armée qui veille sur le repos de la cité, sur le salut et l'honneur de la France. Le président, le général Changarnier et la plupart des généraux qui se trouvent à Paris passeront devant le front des troupes; *les ennemis de l'ordre* reconnaîtront, sans doute, par l'attitude des régiments qu'il ne faut point compter sur les soldats pour l'œuvre de démolition et de barbarie qu'ils prétendent réaliser.

A midi, M. le président de la République est arrivé accompagné du général Changarnier, et suivi d'un très grand nombre d'officiers-généraux et d'état-major. Il a d'abord parcouru le front de chaque ligne; il est allé ensuite prendre position avec tout son cortège devant la tribune qui lui avait été réservée aux courses d'hier; alors a commencé le défilé

La garde républicaine et la gendarmerie à pied se sont présentées les premières. Ces deux corps formés, comme on le sait, des débris de l'ancienne garde municipale et organisés par MM. Servatius et Rébillot, anciens colonels de gendarmerie, se sont distingués par l'ardeur et l'énergie des cris qu'ils ont poussés en passant devant M. le président de la République. Ce serait manquer de justice envers eux que de n'en point convenir.

Les troupes de l'armée proprement dites ont suivi, divisées par brigades, les tirailleurs de Vincennes. Le génie, l'artillerie ont défilé dans un silence morne et glacial.

Dans l'infanterie, tout le monde l'a remarqué comme nous, quelques cris de : Vive Napoléon! ont été poussés, mais rares, mais par le premier bataillon seulement de chaque régiment, mais co m lés par un signal du lieutenant-colonel ou du major.

Quant à la cavalerie, qui a defilé au trot, nous n'avons guère surpris dans ses rangs de *démonstrations enthousiastes* que dans la gendarmerie de la Seine, qui y avait été mêlée.

L'*expérience* est faite. Si l'attitude des régiments appelés aujourd'hui au Champ-de-Mars devait avoir une influence toute-puissante sur les décisions du parti de l'ordre, *le coup d'Etat* qu'il nous promettait est indéfiniment ajourné.

Nous lisons dans le *Sémaphore* de Marseille des 17 et 18 mai :

Le paquebot la *Ville-de-Marseille*, entré mercredi dans notre port, nous apporte des nouvelles de Civita Vecchia jusqu'à la date du 14 mai. Le général Oudinot avait quitté Palo avec son corps d'armée, et était venu établir son camp à Fiumicino, mais il n'avait fait aucun mouvement sur la capitale des Etats-Romains

A Livourne, les Autrichiens continuaient à opérer des arrestations, et le nombre des exécutions augmentait.

A Gênes, le 15, la ville était tranquille, mais on y répandait les nouvelles les plus fausses sur la situation de la France. On prétendait que le président et le ministère avaient été renversés. Un grand nombre de passagers de la *Ville-de Marseille*, qui se rendaient en France, alarmés par ces bruits, ont cru devoir débarquer à Gênes.

Hier jeudi, la frégate à vapeur l'*Orénoque* est partie pour Civita-Vecchia, ayant à son bord une batterie d'atillerie entraînant à sa remorque deux navires du commerce chargés de chevaux, le *Coriolan* et le *Brescou*,

A deux heures, la frégate à vapeur le Magellan, venant de Toulon, est entrée dans notre port, où elle vient embarquer des dragons. Deux escadrons de cette arme sont arrivés mercredi dans notre ville, et deux autres escadrons de la même arme sont attendus aujourd'hui vendredi.

Une batterie du 1er régiment d'artilllerie est arrivée hier à 11 heures du matin à Marseille. Elle doit aussi être embarquée pour les Etats-Romains.

Le même journal contient la note suivante :

On sait que c'est en vertu d'une décision commune du congrès de Gaëte que l'expédition française et celle du roi de Naples contre Rome ont eu l eu. Nous pouvons donner comme certains que le nonce pontifical à Paris a remis à M. Drouin de Lhuis, ce matin, une note du cardinal Antonelli qui proteste contre le renvoi par le général Oudinot de Mgr. Valentini, nommé prolégat à Civita-Vecchia, et contre plusieurs autres actes du général français qu'il déclare contraires aux décisions de Gaëte signées au nom de la République française par M. d'Harcourt.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 17 *mai*. — Nous annonçons avec certitude que le ministère a nommé une commission à l'effet de préparer un projet pour fortifier nos frontières du côté de la France. Des troupes se dirigent vers Fenestrelle, Bard, Aoste et on fait filer de ce côté des munitions de guerre et des provisions de bouche. Le gouvernement semble vouloir prendre une position hostile envers la France dans le cas d'une guerre générale. (*Democrazia italiana*.

— Le général Ramorino a protesté de la manière suivante au sujet des déclarations qu'il avait, dit-on, à faire à l'autorité :

« Je vois avec surprise qu'un journal, la *Nazione*, et d'autres journaux ont répété que j'avais demandé le général de la division pour lui faire des communications.

» Je donne le démenti le plus formel à la susdite assertion, et affirme que je n'ai demandé qui que ce soit depuis mon arrestation, n'ayant aucune communication à faire.

» De la Citadelle, le 12 mai 1849.

» *Le Lt. Général* RAMORINO. »

Lombardie. — MILAN, 14 *mai*. — Dans le château de Milan, il se fait tous les jours quelque sanglante exécution. Aujourd'hui même, à trois heures du matin, ont été mises à mort cinq personnes dont on ignore les noms. On sait seulement que dans ces malheureux suppliciés il y avait deux Hongrois, deux Piémontais et un Lombard.

Dans la journée du 11, des troupes sont parties pour Bologne; un des archiducs en faisait partie.

On écrit de toutes les provinces, principalement de celles de Como, de Bergame et de Brescia, que l' gitation y est très grande.

Partout les paysans se refusent ouvertement à la conscription; les autorités communales, non-seulement n'usent d'aucune rigueur, mais encore secondent les populations. L'Autriche ne peut envoyer des troupes partout, et une nouvelle révolution semble près d'éclater.

Les rivières de Salo et d'Iseo, les vallées de Trompia et Sabbia ne payent aucune imposition et ne fournissent aucun conscrit. C'est le cas de dire ce que M. Gioberti disait de Rome avec tant d'à-propos. « Elles ne fourniront ni un homme ni un écu. »

---

ski. La scène se passe à la cour du roi Arthus, le fondateur de la Table ronde. La reine Ginèvre, sa royale épouse, est bien la plus méchante femme qui se puisse rencontrer dans toutes les cours princières passées et futures, si futures il y a! Elle a toutes les passions et tous les défauts : son cœur est une véritable boîte de Pandore, avec la jalousie en plus et l'espérance en moins. Elle fait tous les mauvais tours possibles à cette pauvre Griselde, jusqu'à vouloir la faire assassiner par un traître que représente M. Saint-Marc, l'homme le plus pervers de la Gaîté. Mais tous ses projets sont déjoués par l'héroïque amour de Griselde. La reine est punie par où elle a péché : par l'orgueil; elle a voulu humilier, et c'est elle qui se voit forcée de fléchir le genou devant sa sujette. La vertu trouve sa récompense et Griselde (dit le conte de Boccace), vit très-heureuse avec son mari.

Ce drame, aussi moral que politique, a réussi. Il y a là des vers de bon aloi. Le second acte surtout est bien mené et renferme plusieurs situations pathétiques. Aussi a-t-il produit son effet, toutes les femmes y pleuraient, ce qui, anx boulevards, indique le succès. Le premier acte est trop long, et le troisième a le défaut contraire. Que l'auteur se pénètre bien de cette vérité, c'est qu'on ne peut jamais trop presser les dénouements.

On ne saurait donner trop d'éloges à la direction de la Gaîté pour le soin avec lequel l'œuvre de M. Christian Ostrowski a été monté. Quelle fraîcheur de décors, quelle richesse de costumes! Quant aux acteurs, ils ont joué peut-être aussi bien qu'on joue dans certains endroits où l'on déclame ordinairement les pièces en vers. En dépit d'un affreux enrouement, Albert, dans le rôle de Perceval, a su enlever des bravos à toutes les places. A mademoiselle Griselde-Meignan reviennent les honneurs de la soirée. Elle a su transporter souvent notre pensée devant les tableaux de Kolback : la vie d'Elisabeth de Hongrie; or, Griselde est un type de résignation et de pureté non moins beau. Ajoutons que le républicanisme a inspiré l'auteur. Le Peuple tient compte de pareils précédents, et sans crainte de se tromper, on peut dire que le souvenir du *Chiffonnier* a valu récemment plus d'une voix à notre digne ami Félix Pyat.

JEAN JULVÉCOURT.

FOLIES DRAMATIQUES. — Première représentation. — *La Graine de Mousquetaires.*

Bon Dieu! encore des mousquetaires, et toujours les mêmes! C'est une véritable monomanie; cela devient bien pis que la fameuse

Race d'Agamemnon, qui n'en finit jamais!

Il commence cependant à être temps de trouver autre chose, de broder sur un canevas un peu plus neuf. Le noble Athos, le robuste Porthos, le pieux Aramis, le spirituel d'Artagnan ont assez longtemps paradé sur nos théâtres, ils ont bien gagné leur retraite. Nous avons commencé par applaudir leur maturité à l'Ambigu, puis leur *jeunesse* au Théâtre-Historique; nous avons gémi sur leur décrépitude dans *Dix ans plus tard*. C'était fini. Nous avions donné une larme à la mémoire de nos héros, pauvre popularité tombée comme toutes les popularités de ce monde, et voici qu'un auteur... que dis-je? deux auteurs ont éprouvé le besoin de rajeunir ces vieilles figures, d'effacer de leurs fronts les rides tracées par tant d'exploits, en un mot, de nous montrer l'enfant après le vieillard, la chrysalide après le papillon.

Cela complète le tableau des quatre âges; seulement, pour être logique, nous aurions peut-être dû commencer par là; mais qu'importe? Le petit Porthos annonce déjà l'immense appétit et le solide poignet qu'il aura plus tard. Le petit Aramis est un jeune gaillard qui songe à ses maîtresses futures. Le petit d'Artagnan se révèle par une foule d'expédients très ingénieux pour son âge, et les petits exploits qu'ils accomplissent ressemblent étonnamment en miniature aux gigantesques hauts-faits qui doivent illustrer leur adolescence. C'est au point que, pour nous é iter des frais d'analyse, nous dirons à nos lecteurs : prenez un volume d'Alexandre Dumas, ôtez cinq ou six ans à nos quatre héros, faites-en des bambins échappés de la maison paternelle; mettez-moi à la place de Louis XIII un marquis bien ridicule, affublé du nom de Franc-Cornard qui sent son Paul de Kock d'une lieue, une marquise, *son épouse*, représentant Anne d'Autriche; au lieu de Buckingham, vous aurez M. de Grammont, une Hélène quelconque fera Mme Bonacieux, transformez les ferrets de diamants en un anneau donné par Richelieu.

Réduisez les nombreux duels, les pérégrinations infinies, les incroyables travaux des fameux pourfendeurs à une enfantine mascarade de pélerins et à deux ou trois farces jouées à ce pauvre marquis de Franc-Cornard, et vous aurez toute l'intrigue. Si vous ajoutez à tout cela la piquante création de Pelotte, si gracieusement représentée par Mlle Dinah, vous n'aurez pas de peine à vous expliquer le succès. Le public est bon prince, quand il a pris un plat en affection on peut le lui servir à toutes sauces, et les figures aimées de ses héros de prédilection seront encore longtemps applaudies sous les traits de Mmes Mayer et Duplessy. Il n'y a que ce pauvre Athos que MM. Paul de Kock et Guenée nous ont un peu gâté. Je cherche en vain ce type noble, triste et fier qui vit dans nos imaginations. Mais, que voulez-vous! l'enfance des grands hommes ne présage p s toujours leur avenir. Personne n'aurait déviné Berteaud Duguesclin dans l'enfant mutin qui faisait le désespoir de sa mère, pourquoi s'étonner qu'on ne reconnaisse pas le comte de La Fère dans l'insignifiant Athos de M. Paul de Kock?

H. M.

Le *Torréador*, qui vient d'obtenir un succès si légitime à l'Opéra-Comique, paraît destiné à avoir la vogue qu'ont eue le *Val d'Andore* et les *Monténégrins*. La troisième représentation était aussi brillante que la première, et tous les amateurs de bonne musique s'y étaient donné rendez-vous. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à aller voir cette nouvelle production de M. Adam; le nom seul de l'auteur peut les assurer d'avance que notre enthousiasme est parfaitement motivé.

— La salle des Délassements comiques est trop petite pour contenir les personnes qui désirent voir les *Faubourgs de Paris*. Il faut dire que la pièce est montée avec un soin tout particulier, et très bien jouée par l'élite de la troupe.

C'esi un beau et légitime succès.

SPECTACLES DU 22 MAI 1849.

THÉATRE DE LA NATION. —
THÉATRE-FRANÇAIS. — Adrienne Lecouvreur.
OPÉRA-COMIQUE. —
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — Les Bourgeois des Métiers, ou le Martyr de la patrie.
THÉATRE-HISTORIQUE. — Les Puritains d'Ecosse.
VAUDEVILLE. — Les Prétendants, l'Ane à Baptiste.
VARIÉTÉS. — Paix du ménage, Jobin et Nanette, l'Abbé galant, Larifla.
GYMNASE — Un Duel chez Ninon, Gardée à vue, un Changement, l'Ambassadeur.
THÉATRE MONTANSIER. — La Grosse caisse ou les élections, un Cheveu pour deux Têtes, la Belle Cauchoise.
PORTE SAINT-MARTIN.—
GAITÉ. — Griselde.
FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Prodigalités de Bernerette, la Graine de Mousquetaires.
DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Les Faubourgs de Paris.
THÉATRE-CHOISEUL. — Jérôme Paturot, l'Anguille de Melun. la Barbe impossible.
THÉATRE DU LUXEMBOURG.—Mariage d'amour, la Californie.
CIRQUE-NATIONAL—Champs-Elysées.—Ouverture, à 8 heures Soirée équestre.
CASINO DES ARTS. — Boulevard Montmartre, 12. Tous les soirs à sept heures grand concert. Prix, 1 fr.
SPECTACLES-CONCERTS.—Tableaux vivants.
PANORAMA. Champs-Elysées. — Bataille d'Eylau.
CHATEAU ROUGE. — Bals les dimanche, lundi et jeudi.
JARDIN-MABILLE. — Bals les mardi, jeudi, samedi et dimanche.
CHATEAU DES FLEURS. — Tous les soirs à sept heures, concert vocal et instrumental; tous les jours fêtes et promenades de 1 heure à 5.
CLOSERIE DES LILAS. — Bals les Dimanch, Lundi et Jeudi.
HIPPODROME, barrière de l'Etoile. — Exercices équestres, les dimanche, mardi, jeudi et samedi.
DIORAMA (Bazar Bonne Nouvelle) — Vue de l'Eglise Saint-Marc.

Vénétie. — Parmi ceux qui ont trouvé la mort à l'assaut de Malghera est le colonel des Croates Drecacy, un colonel du génie et un major d'artillerie. Les Autrichiens ont perdu en outre plus de 120 canoniers et beaucoup de fantassins. Une bombe tombée dans un palais qui avait été transformé en caserne a donné la mort à 28 Croates. Les forces ennemies montent à 16,000 hommes, dont 10,000 autour des forts, et 6,000 pour former la réserve. Sur toute la ligne du siége, il y a en position 94 canons et 14 mortiers.

Toscane. — LIVOURNE. — Les Autrichiens ont fusillé plus deux cents personnes. Ils ont passé par les armes non seulement tous ceux qui résistaient isolément, malgré la capitulation, mais encore tout individu chez lequel on a trouvé des armes, qui portait les couleurs nationales, ou qui, enfin, laissait apercevoir quelque signe annonçant qu'il appartenait à la garde civique. Toutes ees exécutions ont eu lieu sommairement et sans aucune espèce de procédure.

Maintenant les procès commencent. Il nous est venu de Florence une quantité d'agens de police, et ii se fait beaucoup d'arrestations. La ville est plongée dans la terreur. Beaucoup de maisons ont été saccagées.

La ville de Livourne a été mise en état de siége.

République romaine. — ROME, 11 mai, le gouvernement romain s'attendait à une nouvelle attaque du général Oudinot. Les triumvirs, avant que ne commençât ce combat fratricide entre les soldats de la République romaine et les soldats de la République française, ont adressé à notre armée la proclamation suivante :

« Soldats de la République française,

» Pour la seconde fois vous êtes poussés en ennemis sous les murs de Rome, de la ville républicaine qui fut jadis le berceau de la liberté et de la grandeur militaire.

» C'est un fratricide qu'on vous impose.

» Et ce fratricide, si jamais il pouvait se consommer, porterait un coup mortel à la liberté de la France. Les Peuples sont solidaires. La République tuée chez nous serait une tache éternelle sur votre drapeau, un allié de moins pour la France en Europe, un jalon de plus ajouté sur la route de la restauration monarchique vers laquelle un gouvernement trompeur ou trompé pousse votre belle et grande patrie.

» Rome combattra donc comme elle a combattu. Elle sait qu'elle combat pour sa liberté et pour la vôtre.

» Soldats de la République française! Tandis que vous marchez contre notre drapeau tricolore, les Russes, les hommes de 1815 marchent sur la Hongrie et rêvent la France.

» A quelques milles de vous, un corps napolitain, que nous venons d'entamer, tient levé un drapeau de despotisme et d'intolérance. A quelques lieues de vous, sur votre gauche, une ville républicaine, Livourne, résiste en ce moment à l'invasion autrichienne. Là est votre place!

» Dites à vos chefs qu'ils vous tiennent parole. Rappelez-leur qu'à Marseille, à Toulon ils vous ont promis le combat contre les Croates. Rappelez-leur que le soldat français tient au bout de sa baïonnette l'honneur et la liberté de la France.

» Soldats Français! soldats de la liberté! ne marchez pas contre vos frères. Nos batailles sont les vôtres. Que les deux drapeaux tricolores s'allient et marchent ensemble à l'affranchissement des Peuples, à la destruction des tyrans! Dieu, la France et l'Italie béniront vos armes.

» Vive la République française! Vive la République romaine! « Les triumvirs, »

» C. ARMELLINI, G. MAZZINI, A. SAFFI. »

12 *mai*. — Le père Ventura écrit de Civita-Vecchia que le général Oudinot a reçu une lettre de Pie IX qui lui déclare sa volonté que toute guerre cesse contre les Romains. Jusqu'ici il avait cru que tout ce qui s'était fait était l'œuvre d'une faction; mais voyant que le gouvernement actuel obtient le consentement général, il n'entend plus le combattre par la force et rétracte tout ordre, toute autorisation antérieure.

— Les Français, qui s'approchaient hier des murs de Rome, se sont éloignés aujourd'hui. Le plus grand ordre règne dans la ville.

— Les Napolitains, aujourd'hui soldats de Pie IX, ont horriblement mutilé deux soldats de la légion Manara qui étaient tombés entre leurs mains, et les ont massacrés après leur avoir infligé les plus affreuses souffrances. Nos soldats ont recueilli pieusement les blessés napolitains, et les ont déposés partie à l'hospice de Palestrina, et ont conduit les autres aux hospices de Rome.

— Mgr Badia, devenu président de Frosinone par la grâce des armes napolitaines, a inauguré ses fonctions en faisant fusiller plusieurs officiers de la garde nationale entachés de républicanisme. Il a en outre fait incarcérer un vieillard octogénaire, dont le seul crime était d'être le père du député Salvatori. Telles sont les douceurs que nous promet la réaction. (*Il Positivo.*)

BOLOGNE. — Nous lisons dans un journal de Turin la nouvelle suivante :

« Les utrichiens Asont entrés de vive force à Bologne; six heures de sae et de pillage ont été accordés à la férocité et à l'avidité des infâmes vainqueurs. La légion académique a été anéantie. Ceux que le combat avait épargnés, ont été égorgés sous les yeux du représentant de Pie IX! Ce sang demande une expiation; ces horreurs ne peuvent rester sans vengeance! »

Etats napolitains. — NAPLES. — Un décret du magistrat de la santé assujétit à une quarantaine de 14 jours toutes les provenances de la France, et à une quarantaine de sept jours les provenances des Etats sardes, de la Toscane et des Etats romains.

Sicile. — PALERME. — Ruggiero Settimo, le président du gouvernement que la réaction a renversé, est arrivé à Malthe sur le vapeur le *Bulldog*, que les Anglais avaient mis à sa disposition. La chaloupe de ce vaisseau a débarqué l'illustre émigré au môle de la douane, où l'attendaient beaucoup de réfugiés siciliens arrivés quelques jours auparavant. Aussitôt que Ruggiero eut pris terre, les Siciliens qui étaient présents se découvrirent, et touché de cette marque d'estime, le chef de la Révolution s'écria : « Malheureux Siciliens! De là, il s'est rendu à l'hôtel Baker, où un appartement lui avait été préparé. Le lendemain matin, vers onze heures, Ruggiero s'est rendu à bord du vaisseau le *Caledonia* faire sa visite à l'amiral Parker, qui l'a retenu à dîner. D'après ce que l'on dit, l'illustre Sicilien doit se rendre en Angleterre; cependant, il séjournera à Malte encore quelques jours.

Le parti réactionnaire, comme le savent nos lecteurs, avait prévalu à Palerme. Tous les hommes d'action avaient été obligés de s'éloigner; Ferdinand ne voulait plus qu'une soumission pure et simple, promettant de se montrer généreux lorsque ses troupes auraient occupé Palerme. Le Peuple se tenait tranquille, dans l'espoir d'obtenir les institutions qui lui avaient été promises par *l'ultimatum* du 28 février, mais néanmoins se tenait toujours sur ses gardes. Une députation, composée du prince de Palagonia, du comte Lucchesi, de monseigneur Ciluffo, de l'avocat Napoletano et du marquis de Rudicis, quittait Palerme, la nuit du 23 avril, pour porter à Filangieri la soumission de Palerme. Celui-ci, afin de rendre plus manifeste l'humiliation, s'éloignait de Palerme à mesure que la députation se rapprochait de lui. Celle-ci a donc été obligée de retourner à Palerme sans avoir pu parvenir à rejoindre Filangieri.

Lorsque le Peuple apprit le résultat de la mission de ses envoyés, il se souleva contre la garde nationale et contre la réaction. Le gouvernement établi au nom de Ferdinand fut renversé, et l'on constitua un nouveau gouvernement, composé des chefs de la révolution. Le baron Riso fut arrêté avec beaucoup d'autres accusés de trahison. Un grand nombre de gardes nationaux se joignirent au Peuple, et de la campagne accourut une grande quantité d'hommes armés, résolus à défendre l'honneur de la Sicile. On menaçait de mort tous ceux qui oseraient proposer de traiter avec l'oppresseur. Les Napolitains n'osaient approcher. Les frégates napolitaines qui bloquaient Palerme se sont éloignées aussitôt qu'elles ont appris que le parti de la guerre l'avait emporté

— Nous avons reçu les journaux officiels de Naples, où nous puisons les renseignements qui suivent sur les affaires siciliennes :

Dans les journées des 5 et 6 mai, le parti populaire prévalut à Palerme, et une portion de la garde nationale, qui, par peur, s'était déclarée pour la soumission, fut désarmée. Le 7, le Peuple attaqua les troupes royales, qui étaient campées à Misilmeri, 9 milles de Palerme. Le 8 et le 9, la bataille recommença vive, acharnée, à la suite de laquelle les Napolitains parvinrent à occuper Mezzagno et Labate, villages (dit le *Journal napolitain*) qui, dans l'ardeur du combat, furent brûlés et saccagés. La position de Mezzagno une fois au pouvoir de l'ennemi rendait inutile toute résistance extérieure,

Cependant Filangieri n'osait pas avancer. Afin de se rendre favorables tous les prisonniers et tous les galériens, il accorda une amnistie à tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'un délit ou d'un crime. La même amnistie s'étendait aux crimes politiques en général, à l'exclusion des auteurs ou des chefs de la révolution. Et comme cette phrase paraissait trop générique, à la date du 9, Filangieri publia un autre manifeste, par lequel il expliqua que l'exclusion de l'amnistie ne s'appliquait seulement qu'à ceux qui avaient machiné la révolution.

Le 10 Palerme refusait encore de recevoir les troupes, quoique la défense parût désormais impossible. On parlait d'une capitulation dont les conditions nous sont encore inconnues, sauf celle-ci que les troupes prendraient leurs quartiers hors de la ville.

Le 12 une dépêche télégraphique du général Filangieri ainsi conçue, est arrivée à Naples : « Lundi les troupes en» treront pacifiquement à Palerme. » Des lettres de Naples en date du 14 nous inspirent des doutes sur la réalité de cette nouvelle.

SUISSE.

BERNE. — En rendant compte à nos lecteurs des débats soulevés au sein du conseil des Etats au sujet des capitulations, nous nous sommes empressés de citer les paroles de quelques nobles champions de l'indépendance et de la fraternité des Peuples qui ont trouvé encore un chaleureux appui dans la voix éloquente de MM. Niggeler (Berne) et Courti (Tessin).

Nous nous abstenons de qualifier la politique de la majorité dont MM. Furrer, Striger et Ochsenbein ont eu le triste courage de se montrer le soutien. D'après M. Striger, la présence des régiments suisses à Naples *ne porte pas atteinte à l'honneur national* et la Suisse en les laissant subsister ne fait que suivre sa politique *remplie d'honneur*.

M. Furrer va plus loin encore : pour lui *la question d'argent est la plus importante*, et, en face d'elle, *les sympathies pour la liberté et les peuples qui la désirent et qui répandent leur sang pour la conquérir méritent fort peu d'intérêt.*

Quant à M. Ochsenbein, il partage avec nos orléanistes la prudente aversion contre la *politique des sympathies*.

— GENÈVE, 19 *mai*. — Le mauvais vouloir de la Suisse allemande vis-à-vis des cantons français qui s'était si vivement prononcé vers la fin de l'ancienne diète, recommence à se manifester dans les conseils fédéraux. C'est ainsi que dans la séance du conseil national du 14, M. le président Escher a émis cet avis qu'une discussion ne pouvait avoir lieu sur le texte français d'un article, attendu que le texte allemand est le texte officiel.

L'Assemblée a adopté cette manière de voir.

(*Revue de Genève.*)

— Le grand conseil se réunit en session ordinaire lundi prochain.

Le conseil d'Etat compte présenter dans cette session les projets de loi suivants :

1° Projet de loi sur l'établissement d'un hôpital cantonal.

2° Projet de loi pour l'établissement d'une maison d'asile pour les vieillards.

3° Projet de loi général sur les fondations.

4° Projet de loi sur les sociétés civiles.

5° Projet de loi sur la responsabilité du conseil d'Etat.

6° Compte-rendu financier.

7° Projet de loi sur les indemnités à accorder aux fonctionnaires de l'instruction publique.

8° Réponse du conseil d'Etat aux propositions individuelles.

9° Naturalisation de citoyens reçus par les communes.

Le projet de loi sur l'hospice cantonal qui vient d'être distribué aux députés est déjà indiqué pour être présenté lundi. (*Idem.*)

ARGOVIE. — Les fugitifs allemands qui séjournaient ici depuis quelque temps sont tous repartis. Rindeschwender et Siegel doivent avoir été formellement appelés à Garlsruhe pour prendre part aux affaires civiles et militaires.

(*Helvétie.*)

POLOGNE.

LÉOPOL, 16 *mai*. Le gouvernement de la Galicie a envoyé à tous les chefs d'arrondissements une circulaire dans laquelle il leur enjoint d'empêcher par tous les moyens le départ des Polonais-Galiciens pour la Hongrie. Il les autorise en même temps à arrêter et à livrer à l'autorité militaire tout individu qui serait étranger au pays et qui ne serait pas pourvu d'un permis de séjour.

Le corps russe qui est entré en Galicie par Brody s'avance dans l'intérieur de la Galicie vers Zloczow pour de là se rendre en Hongrie en cas de besoin.

POSEN, 17 *mai*. — Les soldats prussiens, joints à quelques employés subalternes prussiens, se sont conduits ces jours-ci en vrais brigands. Entendant jouer un air national polonais, dans un cabaret d'un village des environs, ils se sont ruės sur les paysans qui s'y trouvaient, en ont blessé plusieurs et tué deux hommes. Lorsque le village Jerzyce, où cette scène se passait, en eut l'alarme, ils appelèrent d'autres soldats, qui se trouvaient au chemin de fer voisin, et il s'ensuivit une mêlée qui ne fut terminée que par l'intervention d'un détachement envoyé de Posen.

VARSOVIE, 13 *mai*.—D'après le compte rendu, le capital de la banque de Varsovie, dotée de 8 millions roubles argent, possède en dépôt la valeur de 58 millions roubles argent ; les capitaux des établissements publics, des tribunaux, des particuliers et de la caisse de consignations qui y sont également déposés, s'élèvent à la somme de 25 millions roubles argent ; elle a émis en circulation pour 10 millions de billets roubles argent. Dans la dernière année elle a prêté au trésor et aux particuliers 35 millions pour les entreprises industrielles, 12 millions pour le commerce en papiers publics; le mouvement annuel de sa caisse s'élevait à la somme de 26,000 millions, et elle a gagné dans la dernière année 400,000 roubles argent.

HONGRIE.

Une correspondance de Breslau annonce que les Hongrois ont reçu de l'Angleterre dix mille fusées à la congrève.

—Une lettre de Vienne du 14 mai insérée dans la *Gazette démocratique* de Cologne rapporte : Bude est occupé par les Hongrois; toute la garnison, excepté dix hommes, a été massacrée, car elle n'a pas cessé jusqu'au dernier moment de bombarder Pesth. Gœrgey ayant tourné Presbourg se trouvait près de Gœding et non loin de Vienne à la tête de 85 à 90 mille hommes. On s'attendait à chaque moment à le voir marcher sur Vienne. La défaite des Russes près de Jablunka se confirme et elle sera dans cette guerre d'une grande influence morale.

—Nous lisons dans la *Gazette de Cologne* : Une correspondance de Vienne à la date du 14 mai nous annonce une nouvelle que nous répétons sans pouvoir la garantir : Bem a surpris un corps russe qui comptait plus de 30,000 hommes et l'a désarmé.

Une grande partie des officiers russes ont pris du service dans son armée. Soixante canons, beaucoup de munitions et des magasins de vivre et de fourrages sont tombés dans les mains du vainqueur. Bem a renvoyé en Russie les soldats qu'il a désarmés. Cette victoire a été célébrée au quartier général hongrois par des salves d'artillerie. Plusieurs lettres de la Hongrie annoncent que Mieroslawski est arrivé en Hongrie où il a pris du service comme aide-de-camp du général Dembinski.

— La *Revue de Genève* du 19 mai dit que le conseil général a reçu du chargé d'affaires suisse à Vienne une lettre dans laquelle on lui annonce que les Hongrois ont mis le feu à Presbourg et fait sauter la citadelle. (Il nous paraît que le correspondant a ici confondu Bude avec Presbourg.)

AUTRICHE.

VIENNE, 15 *mai*. — Tous les journaux de Vienne commencent à parler subitement des Russes comme si leur entrée en Autriche était un événement tout nouveau. On attend ici aujourd'hui un corps de 15,000 Russes.

(*Gazette de Cologne.*)

— Le *Lloyd* annonce que deux corps russes sont entrés encore le 13 mai en Galicie par Cracovie et Tarnogrod. Une armée russe occupera la Galicie pour empêcher une invasion hongroise ou une insurrection polonaise et pour maintenir les communications du corps auxiliaire russe avec ses réserves. Le même journal dit que le 11 mai le quartier général d'un corps russe de 17,000 hommes se trouvait à Hradisch.

Bourse de Vienne du 15. — 5 0/0 90 à 90 1/8 ; 4 0/0 72 3/4 à 73; 2 1/2 0/0 47 1/4 à 47 3/4; emprunt 1834, 147 à 148; id. 1839, 91 1/2 à 92; banque 1125 à 1130; chemin de fer du Nord, 92 1/2 à 92 3/4; id. Milan, 70 à 71.

ETATS GERMANIQUES.

BOURSE DE FRANCFORT DU 18. — Autriche, 5 0/0, 73 1/4 A; 4 0/0, 0; 3 0/0, 0; 2 1/2 0/0, 39 1/4 A; banque, 1092 A; empr. 1834, 122 1/2 A; id. 1839, 74 A. Hollande, intégrales 2 1/2 0/0, 50 1/4 A. Belgique, obligations 4 1/2 0/0, 83 5/8 A.

FRANCFORT, 18 *mai*. — A la fin de la séance d'hier, l'Assemblée a adopté la motion que la nomination du nouveau cabinet était une offense envers l'Assemblée. Quant à la motion ayant pour but de sommer le vicaire de l'empire de nommer un autre ministère, elle a été retirée par son auteur.

Dans la séance d'aujourd'hui, le nouveau président du conseil est venu expliquer pourquoi le cabinet ne donnait pas sa démission. Il croit que le vicaire, et par conséquent ses ministres, ne pourraient remettre leur pouvoir qu'entre les mains des gouvernements, dont ils se considèrent comme des plénipotentiaires.

Bade. — CARLSRUHE, 17 *mai*. — Le gouvernement provisoire de Bade a publié aujourd'hui deux proclamations, dont l'une adressée : *Au Peuple allemand*, l'autre : *Aux Soldats allemands*.

Dans la première, le gouvernement provisoire résume ainsi la situation du pays et son but : « Une grande partie du Peuple est sous les armes pour la défense de ses droits, les prisons politiques se sont ouvertes, les exilés ont été rappelés, les persécutions politiques sont arrêtées. On a déjà commencé en grande partie l'élection des officiers par l'armée; les mesures sont prises pour qu'elle se fasse dans tous les corps · les décisions des anciennes Chambres sont déclarées nulles; on met tout en œuvre pour préparer l'abolition des tribunaux militaires, pour fondre l'armée permanente avec la milice populaire, pour la perception des impôts sans frais, pour rendre aux communes leur entière liberté, pour introduire immédiatement l'institution du jury, pour abolir l'ancienne bureaucratie administrative et établir une administration libre ; pour remplacer le système financier par un fond national au profit de tous les citoyens qui ne pourraient plus travailler. Les anciennes ordonnances concernant la presse sont remplacées par une loi libérale. Une alliance avec la Bavière rhénane est sur le point d'être conclue.

» Notre mot d'ordre est : Liberté, prospérité, instruction pour tous. L'alliance des Peuples contre leurs tyrans deviendra bientôt une vérité. L'aurore de la liberté s'est levé sur l'Allemagne. Ce qu'enseignait dans le désert, il y a bientôt deux mille ans, une sainte voix, a pénétré dans les cœurs des Peuples et deviendra un corps vivant. Aucune vengeance, aucune haine ne nous anime contre nos prochains, nous qui, appelés par la confiance du Peuple, avons pris provisoirement la direction du mouvement national. Mais aussi nous ne reculerons pas devant les mesures les plus énergiques, si le bien du Peuple les demandait. Nous rendrons compte au Peuple, semaine par semaine, de notre administration. Nous serons avec le Peuple jusqu'au dernier moment de notre vie, et le Peuple nous assistera de la force invincible de sa volonté. »

Voici maintenant la proclamation du gouvernement provisoire aux soldats :

« Soldats! frères allemands! l'esprit de la révolution plane de nouveau sur notre Peuple. Les Allemands veulent maintenant terminer la guerre commencée au mois de mars l'année dernière. Soldats! et pour vous aussi sonne l'heure de la liberté. pour vous aussi le Peuple répand son sang en combattant pour ses droits éternels et impérissables, car vous êtes la chair et le sang du Peuple. Ce que le Peuple aura conquis sera votre gain, ce qu'il aura perdu sera votre perte. Soldats! vos frères de Bade ont reconnu qu'ils sont un avec le Peuple et qu'ils doivent l'être; c'est leur exemple magnanime qui a fait à Bade un mouvement qui n'a pas de pareil.

» Ce qui ailleurs est l'œuvre d'un long combat, ce qui coûte des flots de sang et de larmes, s'est accompli dans notre pays en deux jours et presque sans coup férir. Nos soldats recueillent en retour la reconnaissance de la patrie, la gloire dans la postérité. Soldats allemands! des évènements pareils se préparent partout en Allemagne. Le Peuple se lèvera contre ses oppresseurs et les tyrans du Peuple vous conduiront contre le Peuple. Voulez-vous combattre là où le frère dirigera ses armes contre son frère, le fils contre son père? Malédiction, malédiction éternelle à ceux qui vous appelleront à un combat pareil, malédiction à tous ceux qui s'y laisseront entraîner! Il est impossible, soldats, que vous puissiez chercher votre gloire dans l'effusion du sang.

« Ecoutez la voix qui vous arrive de la part du Peuple; abrégez, évitez la guerre fratricide qu'on destine au sol allemand; épargnez à la patrie allemande la douleur d'être forcée de conquérir la liberté par la ruine des villes, par la dévastation des champs, par le sacrifice de ses meilleurs fils. Vous le pouvez rien qu'en vous décidant à faire alliance avec le Peuple. Il veut vous recevoir comme ses frères, ne le repoussez pas, tendez-lui la main, pour lui donner la liberté, pour assurer la vôtre. N'oubliez pas cette loi qui vous unit aussi bien au Peuple qu'à la terre qui vous a vu naître et qui vous recevra encore. Gravez cette loi dans vos cœurs, animez-la jusqu'à ce qu'elle devienne une flamme d'amour, une flamme de fraternité avec le Peuple. Recevez notre salut fraternel! »

PRUSSE.

BERLIN.—*Bourse du* 18. — Emprunt volontaire, 101 1/4; obligations 3 1/2, 79; obligation de la société de commerce maritime, 100 fr.; russes (Rothschild), 105 5/8; obligations polonaises de 500, 71 7/8.

Les bruits sur le rétablissement de la paix à Eberfeld et à Iserlohn ont favorablement influé sur le cours de divers papiers.

—Le *Moniteur prussien* du 17 contient une proclamation du roi à l'armée. C'est une sorte d'appendice à la proclamation royale : *A mon Peuple*. Nous en extrayons la phrase qui en renferme l'idée principale :

« C'est pour repousser des attaques criminelles contre le trône royal que j'ai de nouveau appelé mon armée et réunie la landwehr sous les drapeaux. Il s'agit de combattre et de vaincre le parjnre, le mensonge, la trahison, le meurtre. Il s'agit de défendre le trône contre ses ennemis acharnés. Il s'agit de sauver la patrie de la République et de l'anarchie. Il s'agit de maintenir l'honneur et la force de la Prusse et de fonder par là la grandeur et l'unité de la patrie allemande. »

— La *Gazette démocratique de Cologne* a cessé de paraître par suite d'un ordre du gouvernement, qui a forcé son rédacteur de quitter la ville. Celui-ci l'annonce à ses lecteurs et dit qu'il va changer la plume contre le fusil.

— A Burg, près de Magdebourg, un bataillon du 20e régiment de la landwehr de Berlin s'est révolté et a blessé son major. Le général Wrangel a envoyé l'ordre de le décimer.

COLOGNE, 17 *mai*. — (*Dépêche télégraphique*.) — Les insurgés sont sortis d'Iserlohn et d'Elberfeld sans avoir résisté. Ceux d'Elberfeld, au nombre de 600, se sont dirigés vers le Palatinat. (*Moniteur prussien.*)

ILES BRITANNIQUES.

ANGLETERRE. — Le *Times* consacre un long article aux élections de la France; il commence à avoir peur et craint que Louis-Napoléon Bonaparte ne soit obligé d'avoir recours à un gouvernement du sabre pour mettre les *anarchistes* à la raison. Mais il trouve que cette mesure aurait ses dangers, car les généraux d'Afrique, sur lesquels il serait forcé de s'appuyer, auraient pour adversaires plusieurs autres généraux dont l'ambition et les espérances qu'ils avaient mises en Louis Bonaparte ont été trompées, et qui le regardent maintenant comme Moreau, Pichegru et Cadoudal regardaient le premier consul.

Ce journal nous avertit encore que plusieurs excursions de la part des Anglais doivent avoir lieu dans la capitale de la France. Il nous dit de ne pas regarder ces excursions comme des députations nationales, que ce n'est qu'une spéculation de la part de quelques commerçants. Il craint que ces parties de plaisir ne soient suivies de désagréments causés par l'inconduite de quelques-uns des visiteurs, qui sont loin d'être des hommes choisis, attendu que celui qui possède 80 fr. peut se faire admettre du voyage.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 21 *mai*. Nous lisons dans le journal *la Nation* : Assurément, sous l'empire de nos institutions libérales qui assurent le succès de tous les changements sociaux demandés par l'opinion publique, l'armée combattra toujours la prétention de nous imposer par les armes et l'appui de l'étranger une transformation de notre état politique. Mais faut-il en conclure que l'armée belge soit enchantée de l'ordre de choses sous lequel elle a le bonheur de vivre? — Il y aurait une dangereuse illusion à le croire... Hors les officiers de cour, il faut entendre dans les casernes, dans les cafés, estaminets, etc., officiers, sous-officiers et soldats comparer le sort du militaire belge avec celui du militaire français élevé à la dignité de citoyen par la révolution de février.

— La chambre a voté définitivement hier le projet de loi sur les boissons distillées. Après l'adoption des articles amendés au premier vote, le projet a été adopté à la majorité de 59 voix contre 5. Trois membres se sont abstenus.

La discussion s'est ouverte ensuite sur le rapport de la section centrale, chargée d'examiner le budget des voies et moyens. Nous avons dit que la section centrale a soumis à la chambre, avant tout examen du budget, la question de l'ajournement de la discussion à la session prochaine.

Cet ajournement a été combattu par M. le ministre des finances, qui, à propos de quelques observations présentées par M. Osy, sur l'ajournement de la discussion du budget de la guerre à la session prochaine a cru devoir parler de l'état de l'Europe, des circonstances graves dans lesquelles se trouvent les pays qui nous avoisinent, pour déclarer qu'une réduction du budget de la guerre est aujourd'hui impossible. Cette déclaration était tout au moins inopportune; et si M. le ministre l'a faite pour produire un argument décisif contre l'ajournement, il a pu se convaincre du peu d'influence qu'elle pouvait avoir sur l'esprit de la chambre, car l'ajournement de la discussion du budget des voies et moyens, mis aux voies par le président, a été adopté à une immense majorité.

La chambre a voté ensuite sans discussion le crédit supplémentaire de 99,200 fr. pour le budget des affaires étrangères (pilotage). Enfin elle a adopté les conclusions de la commission permanente d'industrie, qui proposait de passer à l'ordre du jour sur une pétition demandant l'augmentation du droit d'entrée sur les tabacs.

(*Emancipation.*)

— Par arrêté royal du 7 mai un concours a été ouvert pour la présentation des plans des maisons ouvrières.

— On nous transmet d'une manière assez vague, mais pourtant en nous en garantissant l'exactitude, le fait d'une insubordination militaire qui a eu lieu sur notre territoire dans une compagnie de soldats français. Ces soldats, qui étaient en promenade militaire sur la frontière, sont venus, malgré leurs officiers, jusqu'à Bon-Secours, arrondissement de Tournai; ils ont pris part à la kermesse de l'endroit. Quelques cavaliers ont été envoyés pour ramener les récalcitrants; mais, entraînés par l'exemple, ils ont également manqué à la discipline. Puis, le soir venu, ils sont tous rentrés tranquillement en France. (*Id.*)

RUSSIE.

SAINT-PÉTERSBOURG, 11 *mai*. — Le *journal de Saint-Pétersbourg* publie l'ukase suivant signé le 8 mai.

« Nous Nicolas et par notre manifeste de l'année dernière nous avions informé nos fidèles sujets des malheurs qui avaient frappé l'Europe occidentale, nous déclarames en même temps qne notre intention était de combattre nos ennemis en quelque lieu que ce fût et de protéger l'honneur du nom russe et l'inviolabilité de nos frontières, sans nous préoccuper de notre propre personne et dans une union indissoluble avec notre sainte Russie. Depuis lors, les troubles et les mouvements séditieux n'ont pas cessé dans l'ouest de l'Europe. Des tentatives coupables ont entraîné la foule crédule par l'illusion trompeuse d'un bonheur qui n'est jamais sorti de l'anarchie et de la licence ; elles se sont étendues jusqu'en Orient dans les principautés de la Valachie et de la Moldavie soumises au gouvernement turc.

» L'entrée de nos troupes et des troupes ottomanes dans ces provinces a suffi pour y établir la tranquillité et pour la maintenir. Mais dans la Hongrie et la Transylvanie les efforts du gouvernement autrichien, divisés par une guerre sur un autre point avec des ennemis nationaux et étrangers, n'ont pu vaincre jusqu'à ce jour la révolte. L'insurrection, soutenue par l'affluence de nos traîtres de la Pologne de l'année 1831 et des renforts de transfuges et de vagabonds d'autres pays, a donné à la révolte une extension de plus en plus menaçante. Au milieu de ces événements funestes, S. M. l'empereur d'Autriche nous a invité à l'assister contre l'ennemi commun; nous ne lui refuserons pas ce service. Après avoir invoqué le Dieu des batailles et le maître des bataillons, puisqu'il protége la juste cause, nous avons ordonné à notre armée de se mettre en marche pour étouffer la révolte et anéantir les audacieux qui menacent aussi la tranquillité de nos provinces.

» Que Dieu soit avec nous et personne ne pourra nous résister, nous en sommes convaincus; tels sont les sentiments de tous nos sujets. Chaque Russe partage cet espoir et la Russie remplira sa sainte vocation. »

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* accompagne ce manifeste d'observations qui ne peuvent être qu'officielles. Il y dit que la position géographique de la Russie, et les dispositions des populations qui habitent les Carpathes et les bords du Danube, ont nécessité cette intervention. « Avec le foyer de la révolution, dit-il, le cercle de l'influence révolutionnaire s'est agrandi. Le mouvement n'est plus exclusivement hongrois. Il est devenu à moitié polonais ; il sert de base à une insurrection plus étendue, plus ambitieuse; il tend à révolutionner toutes les provinces de l'ancienne Pologne, à attirer sur nous les désastres et les malheurs de l'année 1831.

» Ce nouvel esprit est devenu évident depuis que le camp des Hongrois s'est changé en rendez-vous des débris de l'émigration polonaise, de ces soldats de l'anarchie que l'on retrouve dans tous les pays au service de chaque révolte, au fond de toutes les conspirations, dont le but est de renverser les bases de la société et de mettre à leur place les rêves sanglants de la démagogie la plus abjecte. Plus de vingt mille individus appartenant à cette catégorie se sont enrôlés, dans ce moment, sous le drapeau hongrois. Ils forment des régiments, des corps d'armée entiers et organisés. Ce sont leurs chefs, et notamment Bem et Dembinski surtout, qui tracent le plan des opérations militaires et qui les dirigent. Leurs desseins contre nous ne sont pas cachés; ils les mettent en toute évidence.

» Ils veulent porter le théâtre de la révolte en Galicie et par con re-coup, dans nos provinces polonaises. Leurs menées ont déjà pris racine en Galicie et à Cracovie. Du fond de la Transylvanie, ils s'efforcent de paralyser nos mesures, prises de concert avec la Turquie, pour rétablir la tranquillité dans les principautés, en révolutionnant et en enhardissant les mécontents de la Valachie et de la Moldavie. Enfin, ils entretiennent un état permanent de troubles sur toute l'étendue de nos frontières. Une pareille agitation ne peut durer sans mettre en danger notre position. Elle demandait de notre part des mesures immédiates et décisives, etc. »

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN ARMAND MARRAST.

Séance du 21 mai.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal est lu et adopté.

LE CIT. FLOCON dépose une pétition des habitans de Reims, demandant la mise en accusation du président de la République et de ses ministres.

Plusieurs voix.—Très bien ! très bien !

LE CIT. LAVALLÉE. Je viens dénoncer à cette tribune les manœuvres employées dans les élections dernières dans le département de la Charente. (Bruit à droite.) Voici une dépêche télégaaphique où l'on accuse les anarchistes d'attaquer l'élu de six millions de Français, de vouloir renverser le président de la République ; on dit encore que les démagogues et les fauteurs de désordre ne se laissent pas facilement désarmer et veulent provoquer la déchéance de l'élu du Peuple. (A droite : Assez ! assez !)

A gauche.—Très bien ! continuez !

LE CIT. GRANGIER DE LAMARINIÈRE. Si tous ceux qui ne sont pas réélus viennent à la tribune, il y en aura pour dix ans.... (Violents murmures.)

LE CIT. LAVALLÉE. La dépêche dit encore : Le vote de demain doit être une protestation contre les odieuses tentatives de la Montagne ! (Oh!) Cette dépêche porte la signature du magistrat de la ville d'Angoulême ! (Mouvement.)

La dépêche rend compte, dans un post-scriptum, de la séance où l'Assemblée repoussa la demande de mise en accusation du ministère, et dans des termes blessants pour les auteurs de la proposition. Le tout est signé : Rivière, préfet. (Marques d'impatience à droite.)

Ce n'est pas tout : des agents distribuaient ces écrits, en les accompagnant de commentaires où nous étions signales comme des anarchistes, et où l'on disait que ceux qui voteraient pour nous seraient condamnes à trois mois de prison. Voilà le langage indignement absurde tenu aux paysans.

Une voix à gauche.—C'est une indignité ! (Bruit à droite,)

LE CIT. LAVALLÉE. Je viens protester à la face du pays contre de pareilles infamies. Cela m'appartient, à moi qui étais sur les barricades pour la cause de l'ordre ! Ces manœuvres étaient dirigées aussi contre des hommes honorables, tels que MM. Pierre Bonaparte et Babaud-Laribière. Je viens donc rejeter à la face des calomniateurs les infamies dont ils nous ont accablés. (Très bien ! très bien !)

LE CIT. PRÉSIDENT annonce à l'Assemblée la mort du citoyen Roger (du Loiret), représentant du peuple.

La députation qui doit assister aux obsèques est désignée par la voie du sort.

L'Assemblée adopte sans discussion un projet de loi concernant l'article supplémentaire à la convention du 31 mars 1831 pour le réglement de la navigation du Rhin.

LE CIT. PRÉSIDENT. La parole est au citoyen Sarrans pour une motion d'ordre.

LE CIT. SARRANS. J'ai l'honneur de demander à l'Assemblée la permission d'interpeller demain le citoyen ministre des affaires sur deux points essentiels de notre politique extérieure. Il s'agit du résultat du vote qui a été émis par l'Assemblée, dans la nuit du 7 mai relativement aux affaires de Rome. Il s'agit ensuite de l'intervention de la Russie dans la Hongrie.

Je sais bien, citoyens, que le ministère vous a dit qu'il agissait par voie diplomatique, mais cette phrase est épuisée là où les armes se sont montrées. Cette affaire est grave la plus grave que nons ayons à traiter.

L'Assemblée nationale doit comprendre qu'au point où en sont les choses elle doit faire connaître son sentiment et répudier toute sorte de solidarité avec une politique qui ne s'est manifestée que par l'astuce, la ruse et la lâcheté ! (Très bien !)

LE CIT. LACROSSE. L'honorable membre qui a demandé la parole l'a demandée pour une motion d'ordre et non pour un discours. Il n'avait donc pas le droit de se servir d'expressions plus que sévères... (Voix : Elles ne sont que justes.)

C'est un droit, quand le débat est ouvert, de caractériser une politique comme on l'entend ; mais le réglement ne veut pas, quand on fait une motion d'ordre, que l'on se permette de pareilles expressions. (Murmures.)

Voix. — Il a eu raison.

LE CIT. LACROSSE. A ces expressions, il sera répondu par des pièces, des documents, des preuves. (Oh ! oh ! — Allons donc !)

L'Assemblée décide à une faible majorité que les interpellations du citoyen Sarrans seront mises à l'ordre du jour de demain.

L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet de loi portant demande d'un crédit pour l'acquittement de créances sur exercices terminés, non frappées de déchéance, destiné au ministère des affaires étrangères.

Le projet est mis aux voix et adopté par assis et levé, et au scrutin de division, par 408 voix contre 93.

L'Assemblée adopte sans discussion un projet de loi qui approuve le convention passée entre la France et la Bavière relativement au chemin de fer de Strasbourg à Spire.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition concernant l'école d'administration.

LE CIT. PRÉSIDENT. Il y a une proposition du citoyen Bourbeau qui demande la préférence pour elle, sur le projet du gouvernement, et qui demande en outre son renvoi dans les bureaux.

LE CIT. HENRI DIDIER. Il est impossible dans les circonstances actuelles que l'Assemblée se prononce sur une question aussi importante. Je demande le renvoi de la proposition au conseil d'état qui présentera un projet déjà élaboré.

LE CIT. SCHŒLCHER. Que l'Assemblée se prononce sur le principe ; c'est essentiel, car l'école existe déjà, et il y a deux cents familles qui attendent la décision de l'Assemblée.

Quelques voix.— Qu'on mette aux voix le renvoi au conseil d'Etat !

LE CIT. PRÉSIDENT. Mais il y a deux propositions...

LE CIT. SCHŒLCHER. Je supplie l'Assemblée de passer à la première délibération pour consacrer le principe. (Bruit à droite.)

LE CIT. FALLOUX. Je crois qu'une solution serait urgente quant aux principes et dans l'intérêt des familles.

LE CIT. PRÉSIDENT. Il y a un projet du gouvernement, et la proposition du citoyen Bourbeau, qui a la priorité comme amendement.

Quelques voix. — Le scrutin de division !

Autres voix. — Nous ne sommes pas en nombre.

LE CIT. PRÉSIDENT. On demande le scrutin de division. Il va y être procédé sur l'art. 1er de la proposition Bourbeau. En voici les termes :

« L'école d'administration créée par le décret du 8 mars 1848 a pour objet de fournir des agents aux divers services publics, qui ne se recrutent pas au moyen d'écoles spéciales. »

L'Assemblée passe au scrutin, qui est annulé, faute d'un nombre suffisant de votants.

LE CIT. CORBON. Le citoyen ministre de l'instruction publique a engagé plusieurs des membres de ce côté (montrant la droite) à ne voter qu'à cinq heures et demie.

LE CIT. CLÉMENT THOMAS. L'Assemblée doit se rappeler que dans une circonstance très grave, alors qu'il s'agissait de la violation de la loi et de la constitution, une partie de cette Assemblée se réunit dans la salle voisine pour se consulter et se demander si elle prendrait part au vote.

Alors les plus considérables parmi les hommes de cette opinion firent comprendre qu'un représentant ne peut pas s'abstenir de voter, que l'abstention du vote serait la destruction de la représentation nationale.

Dans le peu de temps qui s'écoula pendant leur irrésolution, il n'y avait pas d'insultes, d'injures assez graves qu'on n'adressât à ces hommes, et ces insultes, elles partaient de ce côté. (L'orateur désigne la droite.)

Citoyens, nous n'avons plus que quelques jours à rester ensemble, il faut que tous les voiles tombent, il faut que le pays sache de quel côté vient l'anarchie... (Oui ! oui !)

Pour moi, comme homme, comme mandataire du Peuple, je vous blâme et le pays vous jugera.

LE CIT. SCHŒLCHER demande que le scrutin soit recommencé et qu'il reste ouvert jusqu'à ce qu'un résultat soit obtenu.

LE CIT. DEGOUSÉE. Il est évident que beaucoup de ceux qui ont demandé le scrutin de division se sont abstenus de voter. Pour que ce fait ne se renouvelle plus, je demande qu'à l'avenir, et de ce moment, les membres qui demanderont le scrutin de division donnent leurs noms au bureau.

LE CIT. PRÉSIDENT. Ce qui vient de se passer est intolérable ; on saura les noms de ceux qui, ayant demandé le scrutin, se sont abstenus d'y prendre part et ils seront jugés par le pays tout entier.

LE CIT. PAULIN GILLON. Je ne me crois pas obligé du tout de répondre à l'interpellation qui m'est adressée ; nous n'étions pas en nombre. J'ai demandé le scrutin de division, et si je n'y ai pas pris part, c'est que j'ai eu besoin de sortir. (On rit.)

LE CIT. BABAUD-LARIBIÈRE. S'il n'est pas déposé de nouvelle demande de scrutin de division, je demande qu'il soit voté par assis et levé.

LE CIT. DE CHARENCEY. Quand je suis entré dans la salle, j'étais presque disposé à voter ; deux choses m'en ont empêché : d'abord j'ai pensé que nous n'étions pas en nombre et que, quand même il y aurait 500 votants, leur vote ne serait pas l'expression véritable de la majorité.

LE CIT. CORBON. Je répète que tandis que le ministre demandait que l'Assemblée votât sur le principe de la loi, il invitait ses amis à ne pas voter. (Rumeurs.)

LE CIT. PRÉSIDENT. Le bureau va constater si l'Assemblée est en nombre.

Après avoir compté de sa place les membres présents, le bureau déclare que l'Assemblée n'est pas en nombre.

Voix nombreuses à gauche : — L'appel nominal !

LE CIT. SCHOELCHER. Je demande que le vote soit recommencé à la tribune, et qu'il reste ouvert jusqu'à ce que l'Assemblée soit en nombre.

On procède au scrutin.

LE CIT. PRÉSIDENT. Le citoyen ministre de l'instruction publique demande que le scrutin soit un moment interrompu pour donner des explications sur un fait qui lui est personnel.

LE CIT. FALLOUX, ministre de l'instruction publique. J'ai été accusé d'avoir engagé quelques-uns de mes collègues à ne voter qu'à cinq heures et demie. Je donne à cette assertion le démenti le plus formel, bien que ce démenti n'atteigne pas le citoyen Corbon, qui n'a fait que répéter un fait supposé qui lui a été dit.

A l'égard de l'Ecole d'administration, j'ai dit que j'ai pris les mesures provisoires pour que les cours continuassent, par conséquent je laisse la question tout entière.

LE CIT. DE FALLOUX. Quant à moi personnellement, je crois que l'Assemblée a le droit, bien qu'elle soit à la veille de se séparer, a le droit, dis-je, de discuter et de voter des lois, par conséquent, je ne puis avoir conseillé une mesure qui tende à empêcher l'Assemblée à user de ses droits.

LE CIT. CORBON. Le citoyen ministre de l'instruction publique a parfaitement bien fait de dire que son démenti ne s'adressait pas à moi ; j'affirme que le propos que j'ai rapporté m'a été dit, et je renvoie le démenti à ceux-là qui me l'ont rapporté.

Le scrutin est repris.

A six heures un quart le scrutin est dépouillé ; le dépouillement démontre qu'il n'y a eu que 482 votants. Le scrutin est annulé.

La séance est levée à six heures et demie.

NOUVELLES DIVERSES.

Le chiffre total des suffrages qui se sont portés sur les 28 noms de la liste de l'*Union électorale* a été de 3,074,020, soit en moyenne 110,000 suffrages pour chaque candidat.

Le chiffre total des suffrages réunis par les 28 candidats socialistes a été de 2,983,242, soit en moyenne pour chaque candidat, 106,500.

— Hier aux courses, on a remarqué que lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre, et lady Normanby assistaient au grand spectacle équestre, dans le pavillon destiné au président de la République.

Les courses de chevaux continueront dimanche au Champ-de-Mars. Ce jour-là, M. le président de la République offrira personnellement un grand prix.

— On lit dans la *République* :

« Nous recevons du sergent-major Boichot, représentant du Peuple, la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

» Citoyen rédacteur,

» Après avoir vainement essayé de l'arbitraire pour empêcher mon élection, certains réactionnaires cherchent, par un système de basses calomnies, à élever des doutes sur la sincérité de mes convictions démocratiques et sociales. J'oppose à toutes ces fables le plus énergique démenti.

» Salut et fraternité,

» BOICHOT,
» Sergent-major au 7e léger,
» représentant du Peuple.

» L'honorable élu de la Seine nous a lui-même remis cette lettre ; il portait son uniforme et ses galons de sergent-major. Ceci dément la bruit indigne qui a couru de sa dégradation militaire. »

—On lit dans le *Peuple* :

« Pour priver le 63e de ligne et le 5e dragons, en garnison à Givet, de voter, on a employé le stratagème suivant : On a prétexté la nécessité de faire vérifier par les maires les listes qui établissent le lieu de la naissance et l'âge des hommes qui font partie de ces deux corps. Cependant, l'état civil de chaque individu inscrit au moment de son incorporation sur le registre matricule a été établi sur un extrait authentique délivré par le maire de la commune. De plus, ces extraits existent dans les archives des corps ; il aurait été facile de les consulter, si par hasard on avait eu des doutes sur tel ou tel individu. On voulait entraver le droit d'élection des militaires, et on y a parfaitement réussi.

» On nous annonce que les électeurs de la Seine se sont ainsi trouvés dans l'impossibilité de voter.. »

— Voici le mouvement hebdomadaire de la caisse d'épargne de Paris :

Versements reçus par la caisse d'épagne de Paris les dimanche 20 et lundi 21 mai, de 1,113 déposants, dont 123 nouveaux, 142,160 fr.

Remboursements effectués la semaine dernière à 322 déposants, dont 186 soldés 45,053 fr. 05 c.

Rentes achetées à la demande des déposants pendant la même semaine pour un capital de 13,760 fr. 10 c.

Les déposants dont les comptes ont été convertis en rentes sont de nouveau invités à retirer leurs livrets de compensation à la caisse centrale, tous les jours de la semaine, les dimanches et les lundis exceptés.

Les inscriptions de rentes provenant de la conversion sont pareillement à la disposition de ceux des déposants qui ne les ont pas encore retirées.

— Mme Dorval est morte hier après une longue agonie. Il n'y a pas huit jours que les poetes et les critiques avaient signé une pétition au ministre de l'intérieur pour obtenir sa rentrée.

C'est une grande perte, dit un éminent critique. Cette femme éloquente, laborieuse, inspirée devineresse, emporte une partie de notre poésie dramatique dans un coin de son linceul.

— Le conseil d'hygiène publique et de salubrité de Paris a, dit-on, l'intention d'ouvrir une souscription qui aurait pour but de fournir à la classe indigente de la capitale une alimentation plus substantielle et de diminuer ainsi l'influence de l'épidémie cholérique. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette bonne œuvre en faveur de la classe ouvrière.

(*Courrier français.*)

— M. de Girardin vient, dit-on, d'intenter une action à la réunion de la rue de Poitiers, pour obtenir le remboursement de la somme de 1,000 fr. qu'il avait versée entre les mains du caissier. Le rédacteur de la *Presse* considérerait comme un abus de confiance l'emploi qui a été fait des deniers destinés à la propagande monarchique. (*Peuple.*)

— Tandis qu'à Moulins les assassins dirigent leurs poignards sur les représentants du Peuple, à Bouvignies, canton de Marchiennes, on s'en prend aux instituteurs. L'instituteur de Bouvignies, M. Hottin, a été tellement abîmé par les *honnêtes* et *modérés*, dimanche dernier, jour des élections, qu'on a dû l'administrer le même soir. On désespère de le sauver. Coups de bâton, de canne, rien n'a été épargné pour lui. Voilà comment les *honnêtes* entendent la modération. Ils assassinent les représentants du Peuple et les instituteurs. Qui sait, plus tard, s'ils ne feront pas une Saint-Barthélemy contre les démocrates ?

(*Messager du Nord.*)

— On assurait aujourd'hui qu'un certain nombre de représentants auraient manifesté l'intention de reproduire, à la séance de demain, la proposition d'amnistie générale en faveur de tous les condamnés de juin, et de demander l'urgence pour cette proposition. (*Patrie.*)

— La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Calixte-Joseph Martin, dit Biancourt, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat, par arrêt de la cour d'assises de la Seine-Inférieure.

— Presque tous les journaux réactionnaires publient la note suivante, qui a tout l'air d'avoir été communiquée et d'être un ballon d'essai.

« Quelques démarches paraissent avoir été faites auprès de MM. Dufaure et Lamoricière pour les engager à faire partie d'un nouveau cabinet. M. Dufaure aurait subordonné son acceptation à plusieurs conditions, parmi lesquelles se trouvait celle de l'acceptation du général Lamoricière. Celui-ci aurait péremptoirement refusé. »

— On lit dans *le Toulonnais* du 17 mai :

« On ne cesse d'envoyer des renforts à l'armée d'Italie : nous avons annoncé hier l'embarquement du 1er bataillon de guerre du 13e léger ; le 2e bataillon de guerre de ce régiment s'est embarqué dans l'après-midi d'hier.

» Les deux bataillons de guerre du 33e de ligne, qui se trouvent en ce moment dans notre ville, doivent être embarqués au premier jour pour l'Italie, et l'on annonce la prochaine arrivée d'autres corps qui ont la même destination. »

— On lit dans le *Messager du Midi* du 17 mai :

« Des troubles graves ont eu lieu hier à Cette. Depuis plusieurs jours, des bandes d'individus parcouraient le soir les rues de la ville en faisant entendre des cris séditieux et des chants révolutionnaires. Hier, ces désordres ayant pris un caractère plus grave, l'autorité a dû intervenir.

» Les attroupements ont été dissipés par la force armée après les sommations légales. Un drapeau rouge a été saisi, plus de quarante personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles on compte M. Martial Peyret, qui, à ce qu'on assure, a été conduit à la prison de Montpellier. »

— L'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris s'est réuni aujourd'hui en assemblée générale pour procéder à l'élection d'un membre du conseil de discipline en remplacement de M. Bethmont, nommé conseiller d'Etat.

Le scrutin, ouvert à huit heures, a été fermé à midi.

Le nombre des votans était de 203. Les suffrages se sont ainsi répartis :

MM. Mathieu	54
Simon,	48
Frédérich	40
Quétand,	39

Les autres voix ont été disséminées.

M. Mathieu ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages a été proclamé membre du conseil de l'ordre.

— On lit dans le *Journal du Havre* : « La gribane *Jeune-Celina*, capitaine Brigaud, sortait, hier matin, du port, avec un chargement de cotterets, à la remorque de *l'Erebe*, lorsque, à la hauteur de la jetée, elle présenta, dans une embarcadée, le travers à la lame et chavira aussitôt. L'équipage a pu être recueilli par le canot du remorqueur.

» Ce matin, on a essayé, sans succès, de renflouer l'épave ; mais elle a tellement été endommagée, qu'il a fallu y renoncer. La carcasse du bâtiment a pu néanmoins être halée au cabestan jusqu'auprès de la tour.

» La cargaison a été en partie sauvée.

— Le *Citoyen* de Dijon, rédigé par Langeron, l'un des plus courageux défenseurs de la démocratie socialiste, est cité devant la cour d'assises de la Côte-d'Or pour le 24 courant.

Madier de Montjau aîné, chargé par les écrivains du *Citoyen* du soin de leur défense, a accepté avec empressement la mission qui lui était offerte.

— Ce soir, à l'Odéon, *les Bourgeois des métiers*. Ce drame, du plus satisfaisant effet, obtient à chaque représentation les applaudissements unanimes du public.

VARIÉTÉS.

(SUITE. — *Voir le numéro d'hier.*)

Mais d'abord, qu'est-ce que l'ignorance sociale ? c'est par là qu'il faut commencer. Laisser en arrière une proposition indéterminée est une source de sophisme, de logomachie, de galimatias.

Une société est ignorante aussi longtemps qu'elle ignore si la *force*, soit du bourreau, soit des baïonnettes, est la seule sanction possible du droit. Une société est ignorante tant qu'elle ne sait pas que celui qui se dévoue à ses frères ne fait pas un mauvais raisonnement ; aussi longtemps qu'elle ne sait pas que l'égoïste qui sacrifie tout à soi, à sa famille ou à sa patrie, est un fou qui raisonne mal, qui se fait tort à lui-même. La société est ignorante enfin, tant qu'elle ne sait point organiser la propriété de manière que toujours et nécessairement, et indépendamment de la force, la jouissance de la richesse soit toujours le résultat du travail, le résultat de la vertu.

Vous conviendrez, mes frères, que la société est encore ignorante.

Alors, direz-vous, le paupérisme est toujours nécessaire.

Allons doucement, mes frères, et tâchons, je le répète, d'arriver tous ensemble.

Le paupérisme a pour source l'aliénation du sol à des individus. Vous avez compris cela. Je dois vous faire comprendre que pendant l'époque d'ignorance l'ordre social ne peut se baser que sur le paupérisme. C'est cette proposition que je dois commencer par vous démontrer. Nous verrons ensuite si le paupérisme doit continuer d'exister.

Quelle est la conséquence de l'absence du paupérisme ?

La richesse de chacun en proportion des développements de l'intelligence.

Et quelle est la conséquence de la richesse de chacun, mettent chacun à même de posséder tous les développements de l'intelligence ?

C'est de raisonner ; c'est-à-dire d'examiner le droit et la base du droit ; c'est-à-dire : ce qui doit permettre ou restreindre la satisfaction de nos passions.

Vous concevez que si l'ignorance sociale existe encore, c'est-à-dire si la société ignore encore, quelle est la base du droit, quelle est la sanction du droit, si l'honnête homme est un sot, dupe d'un sophisme, si le fripon hypocrite et adroit se trouve seul raisonner juste, si enfin il existe un autre droit que la force, chacun deviendra hypocrite pour jouir du masque de la vertu, et fripon pour jouir des fruits du crime. Dans une pareille société la force aura bientôt détruit un état social au sein duquel le paupérisme n'aura été qu'un seul instant anéanti ; cet anéantissement ne pouvant être durable que par l'anéantissement de l'ignorance.

Voilà l'existence du paupérisme et l'aliénation du sol à des individus qui en est la source, parfaitement justifiées.

Mais pouvoir justifier et le paupérisme, et l'aliénation du sol à des individus, était très insuffisant au maintien de l'ordre. Il fallait, au contraire, pouvoir conserver cet ordre social sans parler d'une pareille justification, qui elle-même eût été essentiellement anarchique, en ce qu'elle eût été un aveu de l'ignorance sociale.

Alors qu'est-ce qui devait arriver nécessairement ?

Si les masses avaient examiné le droit social, elles auraient vu qu'il était basé sur le paupérisme, c'est-à-dire sur une injustice. Si cette injustice n'eût pas été elle même nécessaire à l'existence sociale : ce qui rendait l'injustice du paupérisme, la justice relative à l'époque. Alors, pour que la société pût ne point périr, il fallait donc empêcher que les masses pussent examiner.

Et comment ?

En établissant et faisant accepter par l'éducation une foi qui, sous peine de mort, défendît l'examen du droit. Voilà pourquoi : Et Socrate et le Christ, et tant d'autres, ont été mis à mort. C'était le seul moyen possible d'avoir de l'ordre, et le seul moyen possible a été universellement adopté. Toute société qui en a négligé l'emploi a toujours bientôt péri sous les coups d'une société qui n'avait point commis sa même imprudence. A cet égard, l'histoire est sans exception : sans exception, ne l'oubliez pas.

Mais il vient une époque où l'examen ne peut plus être comprimé ; cette époque est celle où la presse est devenue indestructible.

Alors qu'arrive-t-il et nécessairement ?

Que sous peine d'anarchie, sous peine de mort sociale, l'ignorance doit disparaître ; c'est-à-dire : que la force ne peut plus être : ni le droit, ni la sanction du droit.

Que le paupérisme que le prolétariat, que l'exploitation de l'homme par l'homme, doivent être anéantis.

Que le sol doit appartenir à la propriété collective.

Quant à la connaissance du droit et de sa sanction comme n'étant pas le résultat de la force de l'homme, mais l'expression de l'éternelle justice, je promets sur l'honneur de vous en donner la formule et la démonstration, mais ce n'est pas ici le lieu de les donner.

Quant au paupérisme, au prolétariat, leur anéantissement tient essentiellement à l'entrée du sol à la propriété collective.

C'est donc exclusivement de cette entrée que nous avons ici à nous occuper. En effet, tant que l'examen peut être comprimé, c'est de l'existence du paupérisme, c'est à dire du maintien de l'aliénation du sol à des individus que la société doit s'occuper. Mais du moment que, par l'incompressibilité de l'examen, le paupérisme, le prolétariat, l'exploitation de l'homme par l'homme sont devenus des causes d'anarchie, c'est de l'entrée du sol à la propriété collective que la société doit spécialement s'occuper ; et elle doit s'en occuper TOUTE AFFAIRE CESSANTE.

Rappelons-nous maintenant ce que nous avons déjà énoncé, que l'organisation sociale nouvelle, dont l'essenee est d'être basée sur la justice, doit s'accomplir sans causer une seule injustice.

Mais comment le sol qui se trouve aliéné à des individus peut-il entrer à la propriété collective sans nuire aux individus qui possèdent le sol ?

Avant de le dire, qu'il me soit permis de répéter, de répéter mille fois s'il est possible : que le sol actuellement possédé par des individus doit entrer à la propriété collective sans nuire à ces mêmes individus, et même en faisant leur propre bien-être par la sécurité que cette entrée doit donner : non seulement à leurs propriétés, mais encore à leur existence continuellement menacée par les révolutions.

Maintenant, arrivons à la pratique, car tout moyen d'organisation sociale qui n'est point immédiatement pratique et absolument sans aucun inconvénient, sans reproche rationel possible, est absolument mauvais.

COLINS.

(*La suite à demain.*)

Bourse de Paris du 21 mai.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0/0 j. du 22 mars. .	79 50	79 50	76 »	76 »	83 25
4 1/2 0/0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	» »
4 0/0 j. du 22 mars. .	62 50	» »	» »	62 50	66 »
3 0/0 j. du 22 déc. . .	49 »	49 »	46 75	47 25	52 10
Action de la Banque.	1900 »	1900 »	1800 »	1900 »	2100 »
Obligations de la Ville	1040 »	1040 »	1025 »	1025 »	1090 »
4 canaux avec prime.	» »	» »	» »	» »	1050 »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	60 »
Bourgogne, j. d'avril.	800 »	» »	» »	800 »	875 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	» »
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	130 »
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2500 »	» »	» »	2500 »	2750 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	82 50	Belgique, Emp. 1840..	84 »
Emprunt romain.........	72 1/2	Belgique, Empr. 1842.	82 1/2
Emprunt d'Haiti.........	» »	Belgique, Trois 0/0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1/2 hollandais....	» »
Dette passive.............	» »	Empr. portugais 5 0/0..	» »
Trois 3 0/0 1841..........	» »	Emprunt du Piémont..	» »
De Dette intérieure.......	» »	Lots d'Autriche..........	» »

CHEMINS DE FER.		1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	» »	» »	420 »
	Versaille, R. D.	175 »	180 »	200 »
	Versailles, R. G.	155 »	155 »	157 50
	Paris à Orléans,	700 »	700 »	750 »
	Paris à Rouen,	420 »	450 »	475 »
	Rouen au Havre,	» »	» »	265 »
	Avignon à Marseille,	» »	» »	200 »
	Strasbourg à Bâle,	92 50	93 75	97 50
	Du Centre,	» »	» »	330 »
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
	Orléans à Bordeaux,	385 »	385 »	395 »
	Du Nord,	400 »	385 »	411 25
	Paris à Strasbourg,	345 »	346 25	357 50

LE RÉDACTEUR GÉRANT.
EUGENE CARPENTIER.

Imprimerie de NAPOLÉON CHAIX et Ce.